



Validation des compétences

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



I. Introduction

La validation des compétences, dispositif public francophone organisé par l'[Accord de coopération du 21 mars 2019](#), permet aux personnes qui ont de l'expérience professionnelle de faire certifier leurs compétences officiellement et gratuitement.

Après avoir réussi une épreuve de validation des compétences (mise en situation professionnelle), les personnes expérimentées obtiennent un Titre de compétence, délivré au nom des gouvernements francophones.

Ce Titre de compétence permet, entre autres, de décrocher un emploi plus facilement, de reprendre une formation avec dispenses, d'obtenir l'accès à la profession ou encore d'évoluer dans sa carrière professionnelle.

2025 est la meilleure année en termes de Titres de compétence délivrés depuis la création du dispositif avec 7.157 Titres envoyés tout au long des 12 mois.

De plus, les Services Publics de l'Emploi ont analysé les taux d'insertion des chercheurs d'emploi ayant réussi au moins une épreuve de VDC entre 2021 et 2023 : le taux de sortie positive est de 73% et le taux de sortie vers l'emploi de 62% pour les deux régions. Favoriser la mise à l'emploi est une finalité prioritaire de la VDC.

Concernant les travailleurs, la majorité a acquis ses compétences grâce à l'expérience professionnelle. Plus de 40% travailleurs ont un faible niveau de certification. La validation des compétences est donc une plus-value dans leur parcours professionnel.

Certains métiers « phares » de la VDC ont été mis à jour en 2025 : l'aide-ménagère/aide-ménagère ; le conducteur/conductrice de chariot élévateur. En 2026,

ce sera le cas pour les nouveaux collaborateurs administratifs/collaboratrices administratives et techniciens/techniciennes PC et réseau sur lesquels les commissions de référentiel ont travaillé en 2025.

L'offre continue à se développer : 3 nouveaux Centres de validation des compétences ont été agréés.

Un fil rouge de l'année 2025 a été l'amélioration continue :

- actualisation de procédures et documents Qualité ;
- optimisation et simplification du processus de validation des compétences des travailleurs en entreprise ;
- évolutions liées à la méthodologie (le modèle de l'annexe, les consignes, le traitement des demandes d'amélioration...) pour plus d'efficacité sur le terrain ;
- amélioration des plateformes *Val'id* et *GoVal'id* ;
- clarification et catégorisation des statuts fiscaux des observateurs ;
- amélioration des processus Budget Comptabilité
- ...

L'amélioration continue était d'ailleurs le thème de la journée annuelle des Centres.

Au niveau communication, le chantier principal en 2025 a été la création et mise en ligne du nouveau site internet. Cet outil d'information et de communication est davantage intuitif et accessible pour les différents publics (candidats, conseillers, entreprises, RH,...).

La diversification des publics se poursuit et les collaborations s'intensifient avec :

- le développement de la validation des compétences en Wallonie grâce au *Plan de Relance Wallon* (présence de SPOC validation des compétences dans des Cités des métiers wallonnes ; Projet Information & Accompagnement à la validation des compétences pour les publics plus éloignés de l'emploi ...) ;
- les collaborations avec le milieu carcéral wallon et bruxellois ;
- l'importance de la guidance et de l'accompagnement de Centres agréés et de leurs partenaires afin de maximiser les chances de réussite des candidats ;
- le maintien et le renforcement des partenariats développés par les Centres ;
- l'organisation de diverses séances d'information pour informer les conseillers des services publics de l'emploi, des cellules de reconversion, afin qu'ils puissent orienter au mieux vers la VDC ;
- le soutien aux mesures liées à l'accompagnement des chercheurs d'emploi afin d'accélérer leur insertion professionnelle.

Le [contexte belge et européen](#) est favorable à des voies de la certification alternative pour des personnes ayant des compétences professionnelles quelle que soit la manière dont elles ont été acquises. Néanmoins, notre système doit évoluer et se simplifier.

En veillant à respecter les [missions, vision, valeurs](#), un travail de réflexion durant le second semestre 2025 a été mené pour préparer trois réformes :

- Réforme des observateurs
- Accès aux épreuves
- Priorisation de l'offre

Ces réformes sont notamment liées à des retours de terrain, pour simplifier le dispositif tout en veillant aux garanties Qualité. Certains secteurs ont aussi été concertés à ce sujet.

C'est sur la mise en œuvre de ces réformes et avec un changement de direction que l'année 2026 commence pour répondre aux défis à venir, notamment en lien avec la réforme systémique.

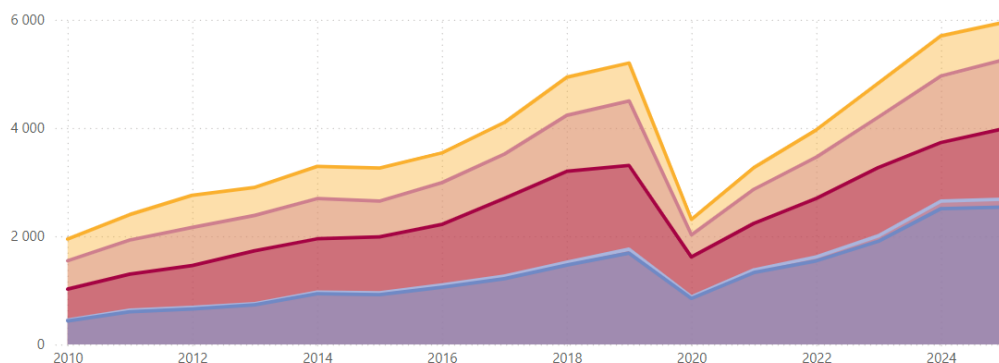
Nous profitons de ce rapport d'activités pour remercier toutes les personnes qui œuvrent au développement de la validation des compétences au bénéfice du citoyen.

Marily ROST

Directrice du CVDC

II. La validation des compétences en quelques chiffres

Épreuves réalisées et Titres de compétence délivrés



	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total	
Inscriptions	1 946	2 402	2 758	2 903	3 290	3 259	3 541	4 102	4 938	5 201	2 310	3 270	3 966	4 835	5 704	5 951	60 376
Epreuves	1 546	1 930	2 163	2 385	2 695	2 648	2 989	3 516	4 233	4 500	2 026	2 869	3 460	4 207	4 963	5 260	51 390
Titres	1 022	1 300	1 459	1 731	1 952	1 989	2 218	2 700	3 200	3 306	1 615	2 238	2 699	3 273	3 732	3 986	38 420
Sessions clôturées	453	633	685	752	966	956	1 100	1 263	1 519	1 761	879	1 380	1 618	2 009	2 650	2 684	21 308
Sessions réalisées	435	603	654	734	939	920	1 057	1 214	1 468	1 688	851	1 329	1 545	1 908	2 511	2 538	20 394

5.260 épreuves

Taux de présence : 91 %

Taux de réussite : 80 %



7.157 Titres de compétence envoyés

- 3.986 via les épreuves
- 3.171 via la Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF)



Répartition par régions

○ Wallonie : 4.185 épreuves réalisées



○ Bruxelles : 1.075 épreuves réalisées



3.056 candidats



59 % hommes



41 % femmes

Statuts socio-professionnels

- 41 % de chercheurs d'emploi
- 42 % de travailleurs
- 17 % d'autres statuts

Répartition par âge

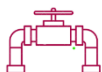
- 10 % de moins de 25 ans
- 29 % entre 25 et 34 ans
- 34 % entre 35 et 44 ans
- 22 % entre 45 et 54 ans
- 6 % entre 55 et 64 ans
- 0,2 % de 65 ans et plus

- Niveau de certification
 - 33 % avec un faible niveau de certification (CEB, CESI, Certificat de Qualification)
 - 20 % avec un CESS
 - 6 % avec une certification de l'Enseignement supérieur (universitaire et non universitaire)
 - 1 % avec un certificat d'apprentissage
 - 23 % avec d'autres types de certification

- Top 5 des métiers



Employé administratif/employée administrative : 1.316 épreuves réalisées



Fontainier/fontainière : 351 épreuves réalisées



Aide-ménager/aide-ménagère (Titres-Services) : 323 épreuves réalisées



Agent/agente d'accueil : 236 épreuves réalisées



Esthéticien/esthéticienne : 170 épreuves réalisées

Le conducteur/conductrice de chariot élévateur n'est plus visible dans le top 5 car il a été réparti dans 3 métiers distincts suite à la mise en conformité avec le SFMQ. Cependant les trois métiers ensemble ont permis de réaliser 213 épreuves en 2025. Si les métiers étaient restés groupés, alors le conducteur/conductrice de chariot élévateur se trouverait en 5^{ème} position.

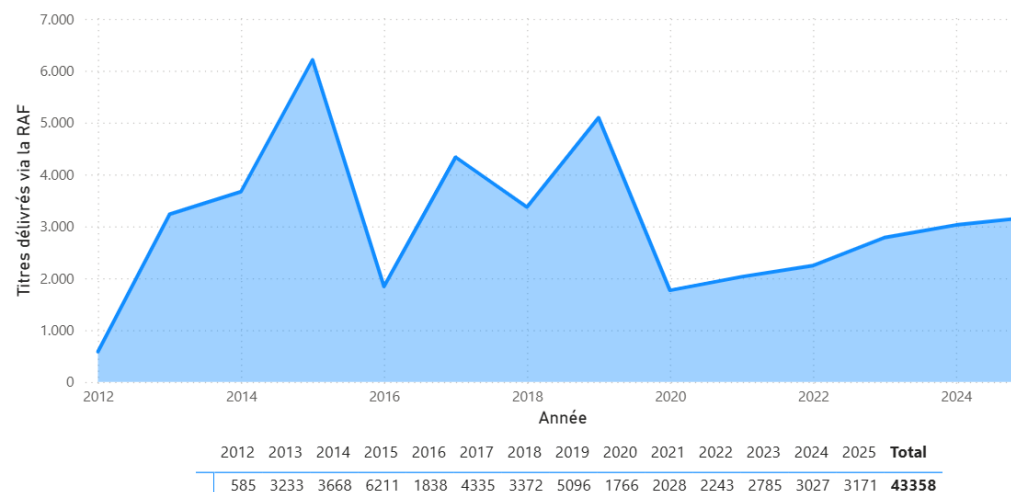


68 métiers mis en œuvre



50 Centres agréés

- Reconnaissance d'Acquis de Formation (RAF)



- Insertion dans l'emploi



Pour la deuxième fois, les Services Publics de l'Emploi (SPE) ont analysé les **taux de sortie positive et les taux de sortie vers l'emploi des chercheurs d'emploi** ayant réussi au moins une épreuve de VDC de 2021 à 2023 :

	Wallonie (Forem)		RBC (Actiris)	
	2018-2020	2021-2023	2018-2020	2021-2023
Candidats	808	746	463	427
Taux de sortie vers l'emploi (TSE)	64,7%	62,2%	61,6%	62,5%
Taux de sortie positive (TSP)	73,9%	73,1%	72,1%	72,8%

Les TSE bruxellois et wallons sont calculés sur la base des conventions Forem (minimum 1 jour d'insertion dans l'emploi), ce qui rend les 2 indicateurs comparables entre régions. Concernant les taux de sortie positive (emploi, formation ou stage), les taux calculés par le Forem et View reposent sur des bases différentes. L'insertion dans l'emploi du TSP à Bruxelles est calculée sur la base des conventions View (min 28 jours), tandis qu'en Wallonie (Forem) la convention reste de minimum 1 jour.

Ces taux sont particulièrement élevés (par rapport à la moyenne) pour les personnes de nationalité hors UE et les personnes ayant obtenu un diplôme non reconnu en Belgique.

Ces données permettent d'objectiver la plus-value de la validation des compétences dans l'insertion sur le marché de l'emploi. Ces résultats sont comparables à ceux obtenus en formation professionnelle. Au regard de ces résultats, la VDC est une

solution est adaptée aux enjeux actuels afin de permettre aux citoyens de (re)trouver rapidement un emploi.

Plus d'information dans cette [actualité](#).

III. Gestion de l'offre

Développement de référentiels de validation des compétences

Les commissions de référentiels (Coref) organisées avec les secteurs et les institutions publiques d'enseignement et de formation professionnelle ont, par ailleurs, finalisé 6 métiers :

1. Collaborateur administratif/collaboratrice administrative

L'employé administratif/employée administrative devient le collaborateur administratif/ la collaboratrice administrative. Cette actualisation selon le profil du *Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ)* intègre des **compétences numériques** collaboratives et un ensemble de **tâches polyvalentes** sur les RH, les aspects commercial et comptable, reflétant ainsi l'évolution du métier.

Métiers de l'informatique :

2. Technicien/technicienne poste de travail
3. Opérateur/opératrice support informatique

Dans le cadre de la mise en conformité sur base des profils SFMQ, le technicien/la technicienne PC & réseaux devient 4 métiers :

- a. Technicien/technicienne hardware en atelier
- b. Technicien/technicienne poste de travail,
- c. Opérateur/opératrice support informatique,

d. Technicien/technicienne réseau & système.

Le développement de ces métiers de l'informatique permet de répondre aux **besoins de la transition numérique** et actualise l'offre en validation des compétences (VDC) dans ce domaine. Cette offre enrichie permettra de rencontrer les besoins du marché de l'emploi tout en renforçant les parcours des candidats vers l'emploi.

Ces profils ont, de plus, été développés dans une perspective pérenne, en évitant une obsolescence trop rapide liée à l'évolution technologique.

4. Technicien/technicienne en électroménager

Ce métier, développé à la suite de la demande introduite par la Fédération Ressources, renforce l'offre VDC dans la valorisation des déchets et contribue à l'établissement d'une économie circulaire tout en permettant à un public éloigné de l'emploi de s'insérer professionnellement.

5. Aide-familial/aide-familiale

6. Assistant/assistante logistique milieu hospitalier et collectivités

Les référentiels d'aide-familial/aide-familiale et d'assistant/assistante logistique milieu hospitalier et collectivités s'inscrivent dans la continuité du développement des métiers liés aux services aux personnes.

Pour plus d'information sur les métiers développés à la validation des compétences : [Liste complète des métiers](#)

Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF)

Les institutions publiques de formation constituant le Consortium (Bruxelles Formation, Le Forem, l'IFAPME et le SFPME) introduisent un dossier de demande de correspondance entre leur formation sanctionnée par une épreuve et le référentiel de validation des compétences. En cas d'acceptation du dossier, les apprenants qui ont réussi leur formation ou une partie de celle-ci reçoivent automatiquement le(s) Titre(s) de compétence correspondant à leurs acquis de formation.



12 dossiers RAF acceptés

14 dossiers de Reconnaissance des Acquis de Formation ont été introduits auprès de la Cellule exécutive (Célex) du CVDC en 2025. Sur ces 14 dossiers, 12 ont été acceptés après analyse du groupe de travail RAF (GT RAF), les 2 autres étant reportés à 2026 pour affiner leur mise en correspondance. L'année 2025 a vu la **réintégration active du SFPME dans le processus RAF**. Cet opérateur a introduit pas moins de 5 dossiers sur l'année.

Agrément des Centres

3 nouveaux Centres de validation des compétences ont reçu leur premier agrément pour les nouveaux métiers suivants :

1. Centre de Compétence Forem - business :
vendeur/vendeuse en magasin
2. Le Forem- Centre de formation de La Louvière :
agent/agente d'accueil
3. FormaForm : formateur/formatrice

3 nouveaux Centres



11 nouveaux agréments ont été octroyés à des Centres existants, pour **9 métiers différents** :

1. Aide-ménager social/aide-ménagère sociale *
2. Formateur/formatrice *
3. Vendeur/vendeuse en magasin *
4. Administrateur/administratrice système *
5. Chef/cheffe de partie chaude et froide *¹
6. Aide-ménager/aide-ménagère Titres-Services
7. Agent/agente d'accueil
8. Valet/femme de chambre
9. Technicien/technicienne en installations électriques

Pour plus d'information sur le Centres agréés: [Liste complète des Centres agréés](#)

Création d'un outil d'aide à la décision pour l'offre

Au vu du contexte de restrictions budgétaires annoncées pour 2026, un outil d'aide à la décision a été créé. L'objectif est d'avoir une **meilleure gestion de l'offre** des métiers accessibles aux candidats en 2026 sur base de critères d'opportunité pour l'emploi et la formation, de faisabilité et de mise en œuvre de l'offre. Cet outil sera utile pour le monitoring de la gestion financière. Le Comité directeur a décidé de répartir l'offre en 4 catégories :

- les métiers gelés-archivés notamment pour les métiers peu ou pas mis en œuvre ;
- les métiers suspendus en 2026. Les épreuves pour ces métiers ne sont proposées dans aucun Centre en 2026. Cependant, une période de

¹ Cinq nouveaux métiers sont disponibles dans les Centres de validation des compétences.

transition a été instaurée pour permettre aux candidats déjà inscrits dans le processus fin 2025 de passer leur épreuve ;

- les métiers à instruire qui pourraient être activables sous certaines conditions ;
- les métiers activables en 2026.

Ce travail d'instruction a été mené conjointement avec les Chargés de mission et les secteurs. Les Centres ont été informés des nouvelles orientations 2026 prises le 3 décembre 2025 par le Comité directeur lors d'un webinaire organisé le 10 décembre 2025.

IV. Renforcement du service au public

Diversification des publics

L'accueil de différents publics une des priorités pour le CVDC et cela passe par des collaborations et des projets pour les toucher et optimiser l'impact de la VDC.

a. Cités des métiers

o Wallonie

Au niveau des **Cités des Métiers wallonnes**, de mars 2024 à mars 2025, un minimum de **770 personnes** ont été informées et/ou conseillées sur la validation des compétences dans l'ensemble des Cités et Carrefours des Métiers wallons².

² Ces données sont issues du rapport Jobpass mars 2024-mars 2025 du Service de Coordination des Carrefours et Cités des métiers. Il faut souligner que sur la base des



	Entretien individuel	Activités collectives	
	Nbre de participants	Nbre de séances	Nbre de participants
Carrefour des Métiers de Huy	14	5	60
Carrefour des Métiers de Verviers	7	4	16
Cité des Métiers de Liège	148	19	343
Carrefour des Métiers d'Arlon		1	12
Carrefour des Métiers de Nivelles	1	2	7
Cité des Métiers de Namur	36	5	52
Carrefour des Métiers de La Louvière	7		
Carrefour des Métiers de Mons	3	2	6
Carrefour des Métiers de Mouscron	11	2	16
Carrefour des Métiers de Tournai	7	2	17
Cité des Métiers de Charleroi	3		
Carrefour des Métiers de Marche	1	1	3
Total global	238	43	532

Grâce au PRW, deux SPOC VDC étaient présentes dans les Cités des métiers de Namur et Liège ce qui a permis l'**amélioration des collaborations** avec des acteurs de terrain. Le partenariat renforcé est ainsi plus efficient (reporting, Jobpass, Formapass...).

données quantitatives remontées du terrain et non encodées dans Jobpass (notamment les salons), nous atteignons un nombre global de 910 personnes.

Sur la base des constats positifs repris dans le bilan portant principalement sur deux Cités des métiers wallonnes, il est essentiel pour garantir au public la continuité d'une information de qualité et d'une orientation pertinente vers la validation des compétences de coconstruire des solutions adaptées aux réalités de chaque Carrefour et Cité des Métiers.

Pour plus d'information : [Bilan VDC- Carrefours et Cités des Métiers](#)

○ **Bruxelles**

Grâce à la présence de conseillers dédiés à la validation des compétences, la **Cité des métiers (CDM) de Bruxelles** a organisé 10 séances d'information générale sur la validation des compétences auxquelles **239 personnes** ont participé en 2025. À cela s'ajoutent 12 séances ciblées « métiers administratifs » auxquelles **117 personnes** ont participé et une autre ciblée « accompagnateur/accompagnatrice en transport scolaire » auxquelles **149 personnes** ont participé.

La Cité des métiers informe, conseille et oriente les personnes par différentes modalités de contacts : en conseil individuel, via la boîte mail info CDM, via le Formtruck, le chat MITI et pendant différents salons et événements³. Lors des permanences des référents VDC à la CDM, **132 personnes** ont manifesté un intérêt pour la validation des compétences. Elles ont demandé des informations sur le dispositif. En dehors de ces permanences, les référents validation des compétences ont eu au total 254 contacts (hors canaux) pour répondre à des demandes (provenant du public et de professionnels) concernant la validation des compétences en 2025. Par ailleurs, pour l'ensemble des personnes reçues en

³ Tous les conseillers de la Cité des métiers complètent une enquête sur le profil des visiteurs et des actions effectuées à la Cité des métiers de Bruxelles.



conseil individuel à la Cité des métiers par les conseillers/conseillères 1.123 personnes ont été orientées vers la validation des compétences.⁴

Différents types d'information et de documents sur la VDC sont accessibles dans l'espace documentaire de la Cité des métiers de Bruxelles.

b. Partenariats avec les Centres d'Insertion Socio-Professionnels (CISP)

De même, en Wallonie, des Centres de validation des compétences développent des partenariats afin de toucher **un plus large public éloigné de l'emploi**. Ainsi en 2025, **40 CISP et 6 sites extérieurs ont eu une collaboration avec des Centres de VDC**. Cette baisse par rapport à 2024 s'explique par la fin du *Plan de Relance Wallon* (PRW).

Le projet Information et accompagnement à la validation des compétences pour les publics plus éloignés de l'emploi, financé par le PRW, a été implanté sur 3 bassins et 5 projets. Si **le public informé est très variable, la majorité du public inscrit et accompagné dans ce projet est en formation au sein des CISP**.

84% des objectifs ont été atteints en termes d'information et 68% en termes d'accompagnement.

On dénombre 183 épreuves et 116 Titres délivrés avec un taux de réussite moyen de 63%.

Dans le cadre de la clôture du projet de *Plan de Relance Wallon*, un rapport d'activité global du Projet Information & Accompagnement à la validation des compétences pour les publics plus éloignés de l'emploi (2023-2025) a été rédigé, il reprend les bonnes pratiques et les perspectives.

⁴ Pour plus d'information, voir le rapport sur le profil des visiteurs de la Cité des métiers 2025 de Bruxelles Formation

Le CVDC transposera les enseignements de ce projet pilote aux parcours intégrés d'insertion socio-professionnelle, d'accompagnement et de formation incluant la validation des compétences.

Pour plus d'information : [Rapport Projet Information et accompagnement](#)

c. Projet bruxellois « SPOC et accompagnement »

Le projet « SPOC & accompagnement » permet d'informer et d'accompagner des **publics plus éloignés de l'emploi** grâce à une offre de modules de formation très courts adaptés à ses besoins et un suivi rapproché organisé par des Missions locales partenaires. En 2025, 3 Missions locales partenaires de ce projet, mené depuis plusieurs années avec la Febisp, comptabilisent 311 actions d'information. 235 actions d'accompagnement vers la validation des compétences ont été menées pour divers métiers (employé administratif/employée administrative, l'installateur électricien résidentiel/installatrice électricienne résidentiel, le jardinier/jardinière d'entretien, l'agent/agent(e) d'accueil...). A l'issue des activités du projet SPOC et accompagnement, 186 épreuves ont été réalisées. En tout, 300 personnes ont participé à ce projet.

Pour plus d'information : [Rapport SPOC et Accompagnement](#)

d. Validation des compétences des travailleurs en entreprise (Valent)

Depuis quelques années, le CVDC a développé à la demande de la Commission consultative et d'agrément une démarche active afin de proposer la VDC aux entreprises pour permettre à leurs travailleurs d'y accéder soit dans ses murs soit

dans un Centre de validation. Les travailleurs ont également accès au dispositif de façon individuelle et autonome.

En 2025, **63 entreprises ont été informées** du dispositif de validation des compétences des travailleurs en entreprise et **44 entreprises ont été accompagnées** dans la mise en œuvre de projets de validation des compétences. Plus de **400 travailleurs issus d'entreprise** ont passé un total de 611 épreuves dans **plus de 20 métiers différents** aboutissant à la délivrance de 551 TC.

Valent permet de:

- faciliter l'**accès des travailleurs** à la VDC en passant par l'**entreprise** ;
- soutenir la **reconnaissance** officielle des compétences acquises ;
- **sécuriser** des parcours (travailleurs licenciés, emplois précaire (ex. Art.60), métiers peu valorisés) ;
- **réduire** les périodes de transition professionnelle.

En 2025, l'équipe Valent a concentré ses efforts sur deux chantiers prioritaires :

- l'**optimisation et la simplification du processus**, afin d'en améliorer l'efficacité pour les entreprises et les Centres ;
- l'analyse, à la demande du Comité directeur, de **pistes de financement alternatives**, en vue de garantir la pérennité du dispositif.

Sans démarche proactive de prospection, plusieurs entreprises ont **manifesté spontanément leur intérêt** pour proposer la validation des compétences à leurs travailleurs (notamment Dawn Foods, CORA, ACELYA et l'ONE).

L'équipe a également contribué à diverses actions transversales, telles que le soutien aux Centres de validation des compétences et la participation à des actions de sensibilisation, notamment des webinaires consacrés au tutorat en entreprise.

Pour plus d'information : [Rapport d'activité Validation des travailleurs en entreprise 2025](#)

e. Cellules de reconversion

Un **webinaire spécifique** sur la VDC a été organisé à destination d'une **cinquantaine de conseillers Forem** ayant en charge des cellules de reconversion et étant en contact avec les travailleurs d'Audi. L'objectif était de pouvoir travailler en synergie avec les conseillers afin que ceux-ci puissent informer efficacement les personnes qu'ils rencontrent. En outre, grâce à une collaboration Forem – Consortium de validation des compétences, des séances d'information à destination des travailleurs licenciés d'Audi ont été organisées dans les bureaux de la cellule de reconversion de Mons dans le cadre de leur prise en charge.

L'**expérience de la cellule de reconversion d'Audi** a permis de poser un diagnostic en vue d'améliorer la réactivité en cas de fermeture. Les actions (information et accompagnement) menées avant la fermeture totale de l'entreprise CORA ainsi que leur suivi et les contacts établis avec l'équipe en charge des cellules de reconversion au Forem ont, quant à elles, contribué aux mesures d'accompagnement mises en place.

f. Validation des compétences en milieu carcéral

o Wallonie

En 2025, **134 nouveaux détenus ont été rencontrés** individuellement dans 6 prisons différentes. **41 épreuves** de validation des compétences ont été réalisées en milieu carcéral pour **6 métiers distincts** : aide-ménager/aide-ménagère, aide-cuisinier/aide-cuisinière en collectivité, coiffeur/coiffeuse, monteur/monteuse en

chauffage et sanitaire, carreleur/carreleuse, maçon/maçonne.⁵ Le **taux de réussite a été de 76%**.

L'année 2025 a été marquée par le début d'une nouvelle collaboration avec un établissement pénitentiaire : la **prison d'Andenne**.

Au-delà des chiffres, la validation des compétences permet de proposer un projet concret et utile aux personnes incarcérées. Outre le renforcement des perspectives positives de **réinsertion**, elle permet de valoriser un parcours souvent chaotique et de retrouver ou de renforcer l'estime de soi des personnes incarcérées.

Un travail de communication a également été réalisé, à destination du public cible, d'une part (amélioration des visuels) ; et à destination des Centres, d'autre part (Vade-mecum). La publication de ce travail est prévue pour début 2026.

○ **Bruxelles**

La validation des compétences a participé au premier salon de la réinsertion au sein de la **prison mixte de Haren**. Cet événement a donné l'occasion aux détenus condamnés qui bénéficient de permissions de sortie/congés pénitentiaires de rencontrer un ensemble de services pour différentes thématiques pour préparer leur sortie de prison.

La validation des compétences pouvant jouer un rôle clé à la sortie de détention, l'équipe a tenu un stand avec pour objectif de présenter la validation des compétences et les avantages du Titre de compétence. **Quinze personnes ont**

⁵ Il s'agit des épreuves réalisées connues et pour les détenus toujours en détention au moment de l'épreuve. Nous n'avons pas de regard sur les éventuels candidats qui auraient été passer leur épreuve en Centre une fois libérés.

marqué leur intérêt pour avoir des informations concernant la certification des compétences associées aux métiers d'aide-cuisinier/aide-cuisinière en collectivité, de magasinier/magasinière, de conducteur/conductrice de chariot élévateur avec poste de conduite au sol de type latéral, frontal, conducteur/conductrice de gerbeur et de transpalette, de référent encadrant/référente encadrante et d'installateur électricien/installatrice électricienne résidentiel. L'équipe a répondu à leurs questions et fourni des supports d'information (folder régional bruxellois).

Renforcement de l'accompagnement au public

Le pôle Partenariats informe régulièrement les **conseillers de première ligne** dont les conseillers emploi wallons et bruxellois et ce en lien avec les réformes respectives d'Actiris et celles de l'accompagnement du Forem.

Dans le but d'améliorer le service au public des chercheurs d'emploi, la stratégie entreprise Forem a été analysée afin de proposer un plan d'actions « Quick Win » pour mettre la VDC au service de cette stratégie.

Communication

Le **nouveau site Internet de la validation des compétences** a été revu en synergie avec les partenaires et mis en ligne. Cet outil d'information et de communication essentiel est plus intuitif et accessible pour les publics (citoyens, entreprises, conseillers...). Cela a été l'occasion



Nouveau site internet !

d'améliorer et d'ajouter des fonctionnalités et informations utiles pour les rubriques métiers : un outil de recherche plus performant, une meilleure visibilité pour les avantages, l'ajout du positionnement au Cadre francophone des certifications ou encore l'intégration de vidéos et d'images métiers. Les pages Centres ont été revues, notamment pour fluidifier l'organisation des différentes parties. Les contenus du site ont également été complétés, simplifiés et mieux structurés pour une information plus claire pour les publics et un meilleur placement sur les moteurs de recherche.

+ de 60 publications



30 nouvelles sur Facebook, 19 nouvelles sur LinkedIn, 16 actualités sur le site ainsi que 5 newsletters ont été publiées en 2025 pour relayer les dynamiques portées par les Centres agréés en lien avec les besoins des publics et en collaboration avec les partenaires concernés.

La **stratégie de communication** a commencé à être ajustée en 2025 pour mieux accompagner les acteurs de la validation des compétences en lien avec les changements en cours tant au niveau de la réforme des chercheurs d'emploi que des ajustements opérés pour améliorer, simplifier et optimiser les dispositifs.

V. Valeur d'usage du Titre de compétence

Valorisation du Titre de compétence

Un **inventaire** des textes et des réglementations utiles pour la **valorisation du Titre de compétence** a été réalisé. Cet outil permettra une meilleure information des conseillers et du public sur les avantages du Titre de compétence. Il sera également utile dans l'analyse des métiers à maintenir en activité et ceux à développer.

Collaboration avec le Cadre francophone des certifications (CFC)

En plus des positionnements du Titre de compétence dans le CFC en 2025, la Cellule exécutive a participé à une phase de test d'un nouvel outil digital pour la demande de positionnement de certifications dans le Cadre francophone des certifications en synergie avec le SFMQ et les cinq opérateurs publics de formation.

VI. Renforcement de la gouvernance

Accord de coopération d'exécution

La rédaction de l'Accord de coopération d'exécution est finalisée. Ce texte permet notamment de **clarifier le mécanisme des financements** de la VDC. La Fédération Wallonie- Bruxelles et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale ont déjà approuvé ce texte en décembre. Il sera adopté par arrêtés conjoints.

Reconduction projet FSE + 2026-2027

Le CVDC, Le Forem, l'Enseignement pour Adultes et Bruxelles Formation ont introduit leur candidature pour la **reconduction FSE+ pour 2026 et 2027**. Comme demandé par l'Agence FSE, les projets déposés sont dans la **continuité des projets actuels** vu que seules les adaptations mineures sont acceptées. Les montants demandés sont liés aux *Parts publiques belges* disponibles. L'Union européenne a octroyé un montant maximal au CVDC sur les années 2022 à 2025 de 2.725.009,44€. En plus du CVDC, le FSE a octroyé pour 4 des institutions publiques qui le constituent pour organiser la validation au plus près des publics un montant maximal de 1.021.983€ pour Bruxelles Formation, 1.023.727,30€ pour Le

Forem, 1.138.900€ pour l'IFAPME et 434.994.54€ pour l'Enseignement pour Adultes.

Pour plus d'information : nos [sources de financements](#)

Réforme systémique

Les gouvernements francophones ont décidé de mettre en place une **réforme systémique** de l'Enseignement qualifiant, de l'Enseignement pour Adultes et de la formation professionnelle dans laquelle s'intégrera également la validation des compétences. En 2025, une feuille de route a été rédigée reprenant la planification des divers chantiers afin d'assurer une mise en œuvre effective.

Des **changements structurels** sont envisagés notamment en réformant l'*Office francophone de la formation en alternance* ([OFFA](#)) et en y intégrant le SFMQ, le CFC, OTLAV et le CVDC dans une logique de mutualisation en constituant ainsi une coupole francophone.

Un des chantiers sera la **simplification** du paysage de la certification en créant un **certificat commun** pour l'enseignement et la formation professionnelle. La VDC sera une des parties prenantes de ce certificat commun.

Structure et fonctionnement

Le Consortium de validation des compétences est composé de différents organes.

- Le **Comité directeur** ([Codi](#)), dont la mission est l'organisation et la gestion quotidienne du dispositif, s'est réuni 6 fois.
- La **Commission consultative et d'agrément des Centres** ([Coda](#)), composée en partie des partenaires sociaux et des services publics de

l'emploi, a pu veiller au bon déroulement des missions de la VDC lors des 5 réunions organisées en 2025.

- La **Commission de recours** s'est également réunie une fois suite au recours d'une candidate. Il est assez rare qu'il y ait un recours.
- La **Cellule exécutive** (Célex) est chargée du secrétariat de ces organes et de l'opérationnalisation des décisions prises. Les sept réunions d'équipe ont permis d'évoquer les décisions prises dans ces différents organes et d'organiser leurs implémentations.

Organisation du travail de l'équipe

L'**étude sur le bien-être au travail** organisée par Bruxelles Formation fin 2024 a été présentée à l'équipe. Des pistes d'actions identifiées précédemment en équipe ont été entérinées comme la **gestion des bureaux**. Des contacts sont d'ailleurs en cours afin de trouver des solutions aux problématiques : accès élargi au parking, bureaux satellites, ...

Une analyse détaillée des **personnes back-ups pour les tâches essentielles** a été réalisée et documentée dans un tableau. Cette dynamique permet aujourd'hui de pouvoir réagir de manière plus adéquate en cas d'absence de longue durée en sachant à qui s'adresser pour assurer la continuité des services aux Centres et aux candidats.

Dans l'axe formation en soutien au bien-être de l'équipe, un nouvel atelier lié à la **gestion du stress** a été organisé fin d'année.

Une information régulière sur l'état d'avancement des travaux sur la Réforme Systémique est prévue afin d'anticiper et **d'accompagner au mieux les équipes dans les changements** à venir.

Organisation des formations de base

Des formations sont organisées pour les acteurs de la validation des compétences.

10 formations méthodologiques ont été dispensées à 86 personnes. Afin de répondre à une demande des Centres de validation des compétences, diminuer notre empreinte écologique et faciliter l'accès à ces formations, ces dernières (auparavant organisées de façon prédominante à Bruxelles) se sont également tenues dans différentes villes de Wallonie. Cette **décentralisation** sera renforcée en 2026.

4 formations « Gestion administrative d'une session (Val'id) et 3 « Gestion de l'offre de validation (GoVal'id) » ont été organisées en 2025. Celles-ci ont permis de former respectivement 27 et 14 personnes. La demande pour la formation « GoVal'id » a connu une baisse en 2025 suite à la suppression du caractère obligatoire de celle-ci pour les secrétaires de Centre.

6 formations « Qualité, agrément et communication » ont été organisées en 2025, permettant de former 37 personnes. Ces formations sont organisées tantôt en présentiel (à Bruxelles), tantôt par vidéo-conférence.

Optimisation des ressources

a. Améliorations méthodologiques

Différents documents et procédures ont été **simplifiés** par l'équipe méthodologique en collaboration avec les pôles CVDC et les Chargés de mission des différents opérateurs :

- Document de **consignes pour le candidat** (I-30) : réorganisation des rubriques et simplification du vocabulaire afin de renforcer la lisibilité et l'accessibilité du public. Ce travail a été initié à la demande des Centres et réalisé grâce aux éléments issus de la Journée des Centres.
- Suivi des **demandes d'amélioration des épreuves** : afin de renforcer l'adéquation des épreuves avec l'évolution du marché du travail, la Cellule exécutive a optimisé le traitement des demandes d'amélioration, notamment en réduisant le temps de réponse à ces demandes.
- **Nouveau modèle d'annexe** au référentiel de validation des compétences. La structure de l'annexe a été repensée afin de faciliter l'appropriation et la mise en œuvre des épreuves par les Centres.

b. Amélioration des processus Qualité

o Actualisation des procédures et documents Qualité

Un travail d'**amélioration et de simplification du système Qualité** a commencé. Un groupe de travail constitué des Chargés de mission s'est réuni trois fois. Une analyse critique des documents a été réalisée en lien avec les améliorations des plateformes informatiques Val'id (qui permet la gestion des épreuves de VDC pour les Centres de validation et le CVDC) et GoVal'id (qui permet la gestion des agréments des Centres de validation). Les documents impactés par les réformes des observateurs et de l'accès aux épreuves ont aussi été revus.

Le guide de l'observateur (G-03), l'attestation observateur (D-34) et le ROI (I-21) ont ainsi été mis à jour ; une nouvelle instruction « observateur » (I-22) à destination des Centres a été créée (cf. ci-dessous).

L'information sur la formation obligatoire a été améliorée dans Goval'id via un document « Planning et descriptif des formations » disponible dans les outils de pilotage.

○ **Projet d'Agence Qualité**

Le Consortium a participé au **GT Qualité institué au sein de FormaForm**.

Ce groupe de travail Qualité a poursuivi la seconde phase d'expérimentation avec 20 audits sur différents métiers qui complètent les 10 audits réalisés en 2024 sur le métier de magasinier/magasinière.

Le Consortium a également participé à la rédaction de la note de cadre pour la **future Agence Qualité**.

○ **Projet PRN EQUAVET-CERAQ**

Le CVDC participe au projet FSE PRN EQUAVET-CERAQ (point de référence national Qualité). Une auto-évaluation et un rapport de l'intervision belge sur « Comment améliorer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail à l'aide des données » ont été finalisés.

c. Amélioration des process Budget Comptabilité

L'équipe Budget Comptabilité Finances a **optimisé ses outils** afin d'améliorer le suivi précis des facturations aussi bien au niveau des observateurs que des Centres. La **simplification du processus au niveau de la facturation** pour les observateurs diminue ainsi les risques liés à l'administration fiscale. Après un travail conséquent, la comptabilité est maintenant à jour. En



⁶ La plateforme Val'Id permet la gestion des épreuves de VDC entre les Centres de validation des compétences et le CVDC.

parallèle, un maximum de procédures est rédigé pour anticiper les éventuels back-ups.

Les statuts fiscaux des observateurs ont été clarifiés et les documents Qualité ont été adaptés.

Un des projets en cours est l'accélération de la digitalisation des documents de gestion.

d. Amélioration des plateformes Val'id⁶ et GoVal'id⁷

Chaque année, la **plateforme GoVal'id évolue pour être adaptée aux pratiques et réalités de terrain**. En 2025, le principal développement visait la **validation en entreprises**. L'outil a été adapté afin :

- de simplifier les procédures d'encodage des sites de validation en entreprise,
- d'améliorer la collaboration entre les Centres et l'équipe Valent,
- de simplifier le suivi des candidats.

D'autres adaptations ont été réalisées tout au long de l'année. Ces petits ajustements permettent parfois de gagner un temps conséquent, comme la simplification et la rationalisation d'une série de courriers, désormais générés automatiquement.

⁷ La plateforme GoVal'Id permet la gestion des agréments des Centres de validation des compétences.

Par exemple : les courriers et les mails en suivi des agréments ont été revus et automatisés à la plateforme *GoValid* afin de simplifier la communication aux Centres.

La plateforme *Valid* a également connu quelques adaptations. Soulignons notamment l'intégration des épreuves sur plusieurs jours. Une **refonte complète** de l'outil est par ailleurs prévue et sera opérationnalisée début 2026.

Dans le cadre de cette refonte, l'outil *Csam*⁸ sera intégré aux plateformes, ce qui permettra de fluidifier les différentes approbations et signatures électroniques.

e. Organisation des épreuves

o Accès aux épreuves

L'accessibilité des épreuves est un enjeu important, Néanmoins, des Centres ont fait remonter leurs besoins d'une régulation des conditions d'accès aux épreuves. Le Comité directeur a approuvé la **régulation de l'accès aux épreuves** dans trois cas précis :

- réinscription après un échec suivant une première guidance négative ;
- absence sans avoir prévenu le Centre de validation des compétences ;
- risque pour la sécurité détecté en amont de l'épreuve (lors de la guidance).

Ces nouveaux éléments de cadre sont à appliquer par les Centres depuis le 1^{er} janvier 2026.

⁸ « La porte d'accès aux services de l'état », qui permettra l'ajout de Itsme à nos processus de signature électronique.

La responsable du pôle Qualité a rédigé une analyse de risques au regard des fondements du dispositif CVDC et des valeurs fondatrices de l'institution. Une évaluation sera organisée dans le courant de l'année 2026.

o Réforme de l'observateur

En juin 2019, une note d'évaluation sur les observateurs a été rédigée proposant trois scénarios de modulation de la présence d'un observateur externe. Afin de **réduire les coûts** liés aux observateurs, de **simplifier le dispositif** tout en assurant les **garanties Qualité** et d'adapter la couverture financière en fonction des besoins réels et des priorités, une réforme des observateurs a été implémentée dès le 1^{er} janvier 2026. La confiance acquise depuis plus de 20 ans offre un contexte favorable. Le principe de base est une obligation de présence d'un observateur par le CVDC pour 4 sessions par semestre et par métier, soit 8 sessions par an. Quelques exceptions existent (nouveaux Centres agréés, épreuves pour lesquelles la participation d'un acteur est requise...). La responsable du pôle Qualité a également rédigé une analyse des risques et des recommandations et actualisé le Guide de l'observateur. Une évaluation continue est également prévue.

f. Journée des Centres



Organisée le 1^{er} avril, cette **rencontre annuelle entre Centres** agréés avait comme thématique les **améliorations continues** de la validation des compétences afin de simplifier une série de process et de fluidifier les pratiques. La centaine de participants a échangé sur les évolutions liées à la méthodologie (modèle de l'annexe, les

consignes, le traitement des demandes d'amélioration...), à la plateforme *Valid* et au travail de catégorisation des statuts fiscaux des observateurs afin de simplifier leur suivi par l'équipe Budget Comptabilité Finances.

Approbation de l'extension de l'offre par les Gouvernements

En 2025, 8 métiers ont été transmis aux Cabinets des Ministres de tutelle pour adoption lors de trois envois dits « trains d'adoption ».

En 2025, l'offre s'est élargie vu que 15 Centres de validation des compétences ont été agréés pour 39 métiers. Ces demandes d'agrément ont été transmises pour adoption aux Cabinets des Ministres de tutelle lors de trois envois dits « trains d'agrément ».

Rencontres sectorielles



Le CVDC a organisé **9 comités de suivi sectoriel** en présence du SFMQ. Ces réunions, préparées avec la Cellule exécutive et les Chargés de mission, sont l'occasion de faire un point de situation des collaborations, de déterminer des projets à venir, et d'échanger sur le contexte actuel. L'évolution du dispositif (dont les perspectives liées à la réforme systémique) a été abordée avec certains secteurs. De plus, **8 réunions de travail** avec les secteurs ont été organisées sur des thématiques spécifiques (métiers, cofinancement des épreuves, priorisation de l'offre...).

Une Commission consultative et d'agrément intersectorielle extraordinaire a réuni notamment les partenaires sociaux, les opérateurs de formation et les représentants sectoriels pour échanger sur la thématique « **Validation des compétences : regards belges et européens** ». La soixantaine de participants a entendu la présentation des dispositifs flamand (Erkennen van verworven competenties), germanophone (Kompetenzen anerkennen) et français (Valorisation des acquis de l'expérience) ainsi que celle de l'inventaire du CEDEFOP pour une vue européenne transversale. L'objectif est de nourrir les réflexions sur l'avenir du dispositif francophone de validation des compétences au service des publics. Un benchmark a été rédigé afin d'avoir un projet d'analyse critériée (les aspects législatifs, le processus, la Qualité, la valeur d'usage, le financement...) sur base de ces présentations.

Présentation auprès de délégations étrangères

Dans une perspective de partage de bonnes pratiques et de synergie avec les acteurs nationaux et européens de la validation des acquis d'apprentissage formels, non-formels et informels, le CVDC a participé à **plusieurs rencontres avec des délégations étrangères** ainsi qu'à des événements liés à des projets financés par la Commission Européenne :

- **Projet Jil Siyaha** (ministère algérien du tourisme)
- Journée de réflexion « **Reskilling en Belgique francophone** : Réflexions et Actions suite à la Conférence sur l'apprentissage tout au long de la vie sous Présidence Belge » (projet EPALE)
- Rencontre **CEDEFOP** « « EU priorities in VET - from Osnabrück to Herning and beyond »

VII. Institutions publiques

Région wallonne

a. Taux de présence et taux de réussite pour la région

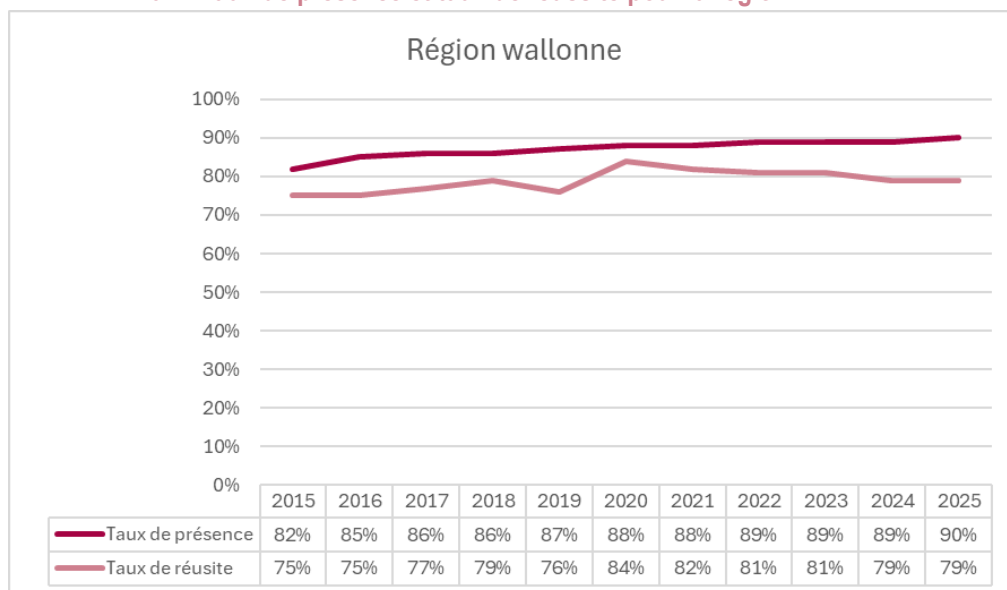


Figure 1 : Taux de présence et de réussite - Région wallonne (2015-2025)

b. Centres de validation des compétences

L'augmentation de l'offre permise par les financements supplémentaires a bien rencontré une demande de VDC. Les Centres organisés ou conventionnés par le Forem, l'IFAPME et l'Enseignement pour Adultes ont fait passer **4.185 épreuves**,

ce qui a permis au Consortium de délivrer **3.295 Titres de compétence**, en forte augmentation par rapport à 2024 (3.805 épreuves et 3.023 Titres délivrés). Cette augmentation témoigne du fait que la validation des compétences est une **réponse à la demande d'accès à la certification par une voie à part entière**.

Les réalités sont variables selon les métiers. Certains métiers habituellement moins demandés ont été activés (ex : métiers industriels).

L'impact de ces moyens supplémentaires est plus marqué pour certains Centres que pour d'autres. Cependant, les effets d'information, de communication et d'offre complémentaire ont eu un impact sur l'ensemble des opérateurs, des Centres et plus globalement sur la notoriété de la VDC.

La mise en place d'un Comité de pilotage du projet PRW 21.B et d'un Comité opérationnel a permis de **structurer le pilotage du développement de la validation des compétences en Wallonie**. Une réflexion est en cours concernant la continuité de cette bonne pratique.

En 2025, il y a eu 3 comités opérationnels et 3 comités de pilotage.

Enseignement pour Adultes - Wallonie

a. L'année 2025 en quelques chiffres

Centres agréés	4
Métiers actifs	26
Unités de compétence	38
Inscriptions	1.003
Épreuves	911
Titres	714
Sessions réalisées	570
Taux de présence	91%
Taux de réussite	78%
Candidats inscrits	690
Candidats présents	629
Candidats certifiés	524

Une diminution des épreuves par rapport à l'année 2024, liée principalement par la disparition du *Plan de Relance Wallon*.

La fin du *Plan de Relance Wallon* entrainera en 2026 une nette réduction du nombre d'épreuves proposées allant jusqu'à une diminution de près de 60%.

b. Evolution du nombre d'épreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés via épreuves

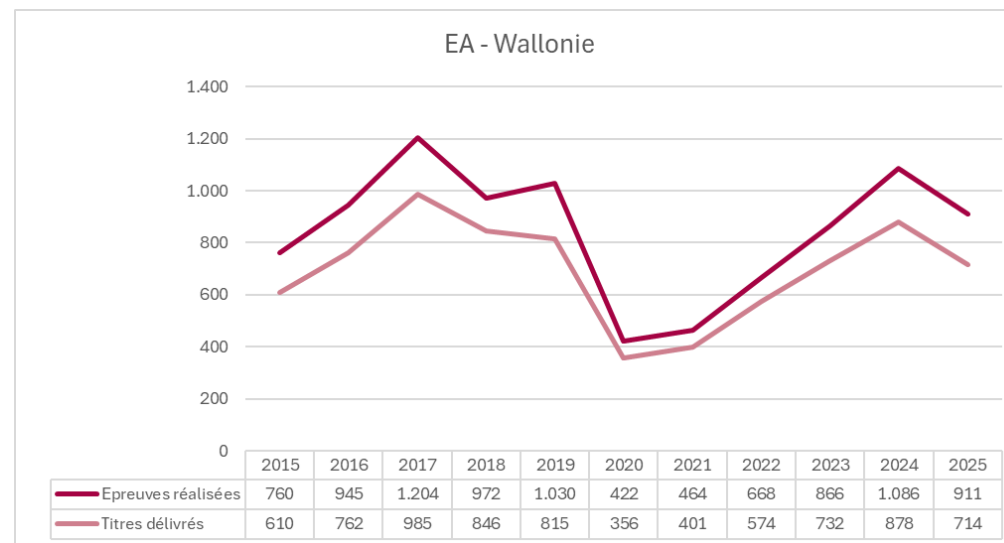


Figure 2 : Epreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés – Enseignement pour Adultes Wallonie (2015 et 2025)

c. Une reconfiguration profonde du dispositif VDC

En 2025, le dispositif de validation des compétences a connu une **transformation majeure**, impactant directement l'Enseignement pour Adultes (EA) à Bruxelles et en Wallonie. Face à un contexte de restrictions financières, le défi consiste à continuer d'offrir aux apprenants adultes des voies de reconnaissance formelle tout en optimisant l'utilisation des ressources disponibles.

d. Actualisation et élargissement de l'offre

Le dispositif s'est également enrichi sur le plan de l'offre, avec l'introduction de **nouveaux métiers**, de nouvelles appellations et la mise à jour des référentiels pour rester en phase avec les métiers en pénurie et les filières de l'Enseignement pour Adultes en Wallonie et à Bruxelles. En 2025, les Centres ont adopté la nouvelle version du métier d'aide-ménager /aide-ménagère Titres-Services. Les Centres ont développé les métiers de mécanicien/mécanicienne de cycles ainsi que ceux de formateur/formatrice et de médiateur/médiatrice numérique, ce dernier étant fréquenté principalement par des personnes sous statut *Article 60* et provenant de Bruxelles.

Des travaux ont également été menés en concertation (en Coref) sur les métiers de la grappe informatique par les Centres de Sambreville et de Mouscron et du collaborateur administratif/collaboratrice administrative par le Centre de Huy-Waremme ainsi que sur celui d'aide-ménager social/aide-ménagère sociale par le Centre de Huy-Waremme. Par ailleurs, les Centres manifestent leur volonté de se positionner sur le métier d'aide-familial/aide-familiale, dès qu'il sera disponible. **Cette diversification de l'offre tient compte d'une reprise d'études possible** et d'un raccourcissement potentiel du parcours d'études en Enseignement pour Adultes.

e. Renforcement des partenariats

Les Centres ont souhaité **maintenir et renforcer les partenariats existants**, qu'ils soient formels ou informels. À cet effet, une rencontre annuelle des partenaires s'est tenue le vendredi 28 mars après-midi à Huy-Waremme. Lors de cet événement, l'ensemble des partenaires présents ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité

de la collaboration avec le Centre agréé, tout en manifestant leur volonté de poursuivre cette coopération.

Le Centre de Saint-Laurent à Liège a mis en place une collaboration étroite avec Technifutur et a, de ce fait, augmenté son nombre d'épreuves de technicien/technicienne en système d'usinage et développé le métier de mécanicien/mécanicienne automatique hydraulique.

f. Adaptation au contexte socioprofessionnel et perspectives pour 2026

Pour 2026, les Centres anticipent un changement dans la provenance des candidats, en lien avec les réformes en cours et à venir concernant les politiques d'orientation, d'insertion socioprofessionnelle et d'accompagnement des publics. Il est ainsi probable que la proportion de candidats orientés par le CPAS et d'autres acteurs institutionnels (SPE, communes, AVIQ, services sociaux partenaires, etc.) augmente sensiblement.

Forem

a. Réalisations globales 2025

Centres agréés	28
Métiers actifs	57
Unités de compétence	123
Inscriptions	2.403
Épreuves	2.148
Titres	1.775
Sessions réalisées	1.144

Taux de présence	89%
Taux de réussite	83%
Candidats inscrits	1.255
Candidats présents	1.155
Candidats certifiés	1.001

b. Evolution du nombre d'épreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés via épreuves

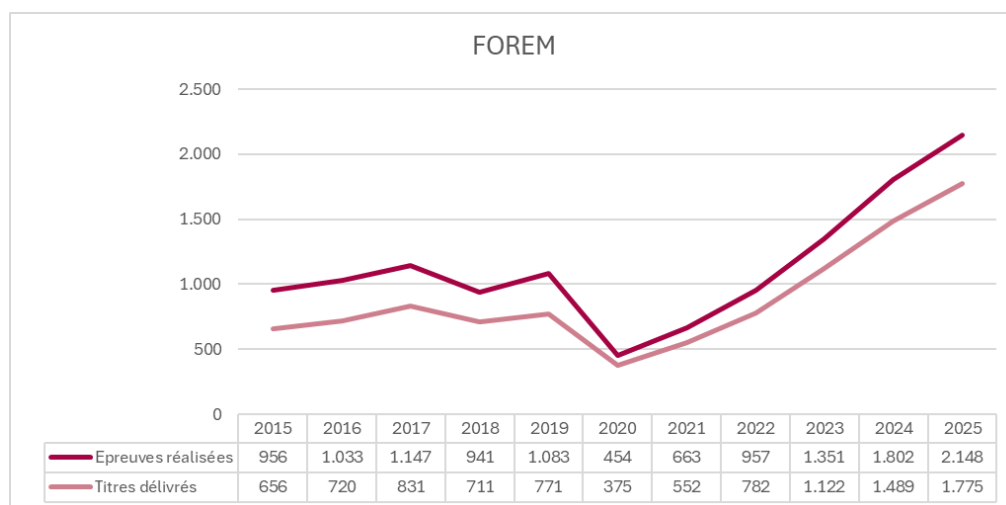


Figure 3 : Epreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés – Forem (2015 et 2025)

c. Organisation de séances d'information

Des **séances d'information** concernant la validation des compétences et son développement au Forem ont été organisées de manière plus conséquente. Elles étaient destinées **tant au personnel du Forem qu'aux partenaires socio-professionnels**, avec pour objectif de proposer la VDC de façon plus pertinente et qualitative auprès des candidats.

Dans la Direction Territoriale de Namur-Brabant wallon, 106 personnes ont été informées dont des membres du Comité directeur territorial, des chargés de relation Service relations opérateurs, des équipes sectorielles et d'accompagnement socio-professionnel, des commissions sous-régionales de concertation de Nivelles et de Namur et des plateformes d'insertion socio-professionnelles.

Pour la Direction territoriale Hainaut, 7 séances d'information à la Cité des métiers de Mons ont été présentées dans le cadre des **cellules de reconversion** Audi et Opticable.

De plus, une dizaine de séances d'information ont été organisées à la demande des **CPAS** de Charleroi, La Louvière et Courcelles.

d. Création d'un poste d'évaluatrice volante

L'**évaluatrice volante**, engagée en février, pour les métiers d'aide-ménager/aide-ménagère et d'agent/agent de propreté pour l'ensemble de la Wallonie permet aux Centres d'**augmenter le nombre d'épreuves** sur le Centre de compétence de Châtelaineau et le Centre de formation de Mons (antenne de Frameries). Sa présence apporte également un soutien aux Centres de toute la Wallonie dans la mise en place de séances d'information systématiques. Elle fait également passer

des épreuves à des travailleurs de ce secteur d'activités en partenariat avec Ekoservices (locaux mis à disposition à Rance).

e. Amélioration de l'agenda Forem

L'insertion des dates des épreuves de validation des compétences directement dans l'agenda du Forem a abouti, facilitant leur visibilité et leur accessibilité à tout public, pour le territoire Namur-Brabant wallon, avec un formulaire de pré-inscription pour les participants. Cela constitue une nouvelle porte d'entrée lorsqu'une personne qui ne connaît pas la validation des compétences effectue une recherche par métier.

IFAPME

a. Réalisations globales 2025

Centres agréés	8
Métiers actifs	21
Unités de compétence	34
Inscriptions	1.226
Épreuves	1.126
Titres	806
Sessions réalisées	310
Taux de présence	92%
Taux de réussite	72%
Candidats inscrits	672
Candidats présents	626
Candidats certifiés	518

b. Evolution du nombre d'épreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés via épreuves

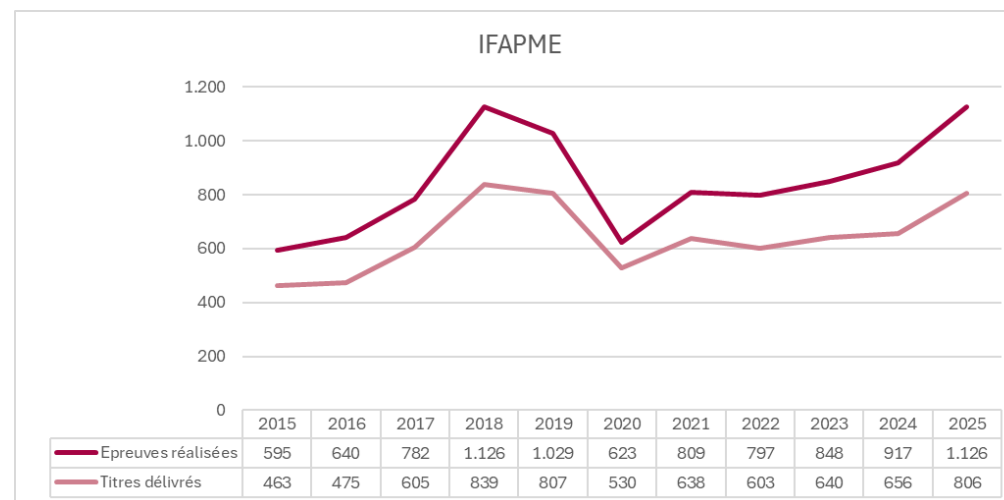


Figure 4 : Epreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés – IFAPME (2015 et 2025)

c. Introduction

Le dispositif de la validation des compétences a connu une **belle croissance** durant l'année 2025 en termes de gestion d'activités et de réalisations. Les chiffres (voir détails dans la Figure 1) sont une belle **preuve** de l'**implication de l'IFAPME**, des Centres du Réseau IFAPME et des deux Centres de compétence conventionnés - Epicuris et AutoFORM - pour que le dispositif de la validation des compétences soit proposé en tant que réponse aux besoins d'insertion rapide dans l'emploi dans le cadre des enjeux économiques et sociétaux actuels.

d. Axe stratégique 1 : Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics

- **Deux nouveaux métiers** ont rejoint l'offre de validation des Centres agréés du Réseau IFAPME. D'une part, le métier d'agent/agent(e) d'accueil à la suite de la réception de l'agrément officiel du Centre IFAPME Wallonie picarde le 31/03/2025 permet ainsi d'étendre la couverture géographique du métier. Et d'autre part, le Centre IFAPME Charleroi a intégré le métier de vendeur/vendeuse en magasin dans son offre en réponse à l'annonce de la fermeture de l'enseigne CORA permettant ainsi l'accessibilité aux épreuves pour les travailleurs.
- Par ailleurs, les Centres IFAPME de Dinant et Liège-Huy-Verviers ainsi que le Centre de compétence AutoFORM se sont concentrés sur un **maintien** et un **renforcement des activités** de validation relative à l'offre existante en réalisant les **démarches de renouvellement de leur agrément**.
- Sur les 26 métiers, regroupant 60 unités de compétence, que compte l'offre de validation des Centres qui dépendent de l'IFAPME, **20 métiers ont été actifs** (80% de mise en œuvre) pour un total de **32 unités de compétence** (53% de mise en œuvre).
- En 2025, **30,9% des épreuves** organisées dans les Centres de validation agréés du Réseau IFAPME et les Centres de compétence conventionnés ont porté sur des **métiers ou fonctions critiques et en pénurie en Wallonie**. Ces derniers représentent 53,8% de l'offre de validation.

e. Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

- Grâce à la mobilisation quotidienne des équipes des Centres de validation des compétences agréés du Réseau IFAPME et Centres de compétence conventionnés, **310 sessions** de validation ont pu être organisées et ainsi permettre à 672 candidats distincts de s'inscrire à une épreuve pour un total de 1.226 inscriptions qui ont conduit à la délivrance, après épreuves, de **806 Titres de compétence** au bénéfice de **518 personnes distinctes**.
- Le travail mené par les **Accompagnatrices VDC** au sein des Centres agréés de validation des compétences du Réseau IFAPME a permis le maintien ainsi que le développement des **échanges** et des **contacts** avec des **organismes externes** (dynamique partenariale) ainsi que la mise en œuvre de **modules de soutien** comme cela a été le cas au sein du Centre IFAPME de Charleroi pour le métier de conducteur/conductrice de chariot élévateur, ceux-ci visaient la révision de compétences en matière de sécurité ainsi qu'au sein du Centre IFAPME Luxembourg pour le métier de couvreur/couvreuse afin d'acquérir la maîtrise de certaines techniques peu ou pas usitées.
- En termes de **communication** interne, un mailing (appelé Circuit-Court) destiné au personnel de l'IFAPME, des Centres du Réseau, du Comité de gestion et du Comité de Concertation de base a été transmis à 4 reprises durant l'année 2025 et un article dédié à la validation des compétences est paru dans la Newsletter IFAPME # 41 de mai 2025.

Région Bruxelles-Capitale

A Bruxelles, trois opérateurs de validation des compétences sont actifs : Bruxelles Formation, l'Enseignement pour Adultes et le SFPME. A défaut de gouvernement en 2025, ceux-ci ont poursuivi leurs efforts dans la continuité des objectifs des années précédentes et ce, malgré le régime des 12^{ème} provisoires.

Depuis avril 2016, les précédents gouvernements ont souhaité que les efforts pour développer l'offre de validation à Bruxelles soient coordonnés au sein de la **Coordination bruxelloise de la VDC**. Pour ce faire, elle a été dotée de ressources humaines et de moyens via le **Fonds de développement**.

La coordination bruxelloise de la VDC est un lieu de concertation entre les partenaires bruxellois qui rassemble les opérateurs de VDC bruxellois, la Cellule exécutive du CVDC, Actiris, la Febisp, l'ERAP, les CPAS, l'Instance Bassin Enseignement qualifiant - Formation - Emploi bruxelloise. Elle s'est réunie 4 fois sur le plan stratégique et 4 fois sur un plan plus opérationnel durant l'année 2025 afin de faire régulièrement le point sur le développement de l'offre et sur la gestion du Fonds de développement.

Le Fonds de développement 2025 s'élevait à 584.000€.

Pour l'année 2025, les objectifs étaient les suivants :

- 1.191 épreuves projetées et
- 1.245 Titres de compétence délivrés via la RAF.

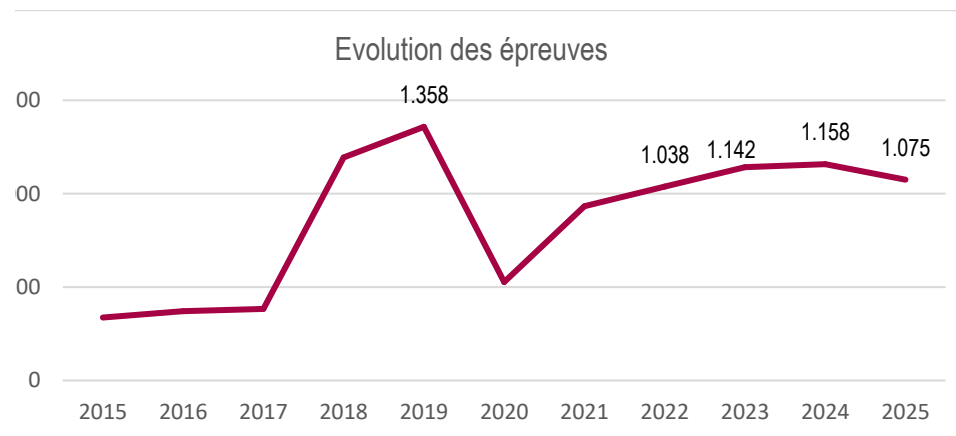


Figure 5 : Evolution des épreuves réalisées – Région de Bruxelles-Capitale (2015 à 2025)

En 2025, les Centres de validation des compétences bruxellois ont réalisé 1.075 épreuves.

522 personnes distinctes ont obtenu 691 Titres de compétence délivrés après la réussite d'une épreuve en Centre agréé.

459 personnes distinctes ont obtenu 1.200 Titres de compétence délivrés après la réussite d'une épreuve en Centre de formation via la Reconnaissance des Acquis de Formation.

La coordination bruxelloise est également chargée, en étroite collaboration avec la Célex, de développer des projets spécifiques transversaux comme le montage de Centre de validation couple ou le projet « SPOC et accompagnement ». Ce dernier projet permet de maximiser les chances de réussite d'un public bruxellois plus éloigné de l'emploi et ce, grâce à un accompagnement à la carte composé de modules de FLE, calcul, gestion du stress et rappel de gestes techniques.

Taux de présence et taux de réussite pour la région

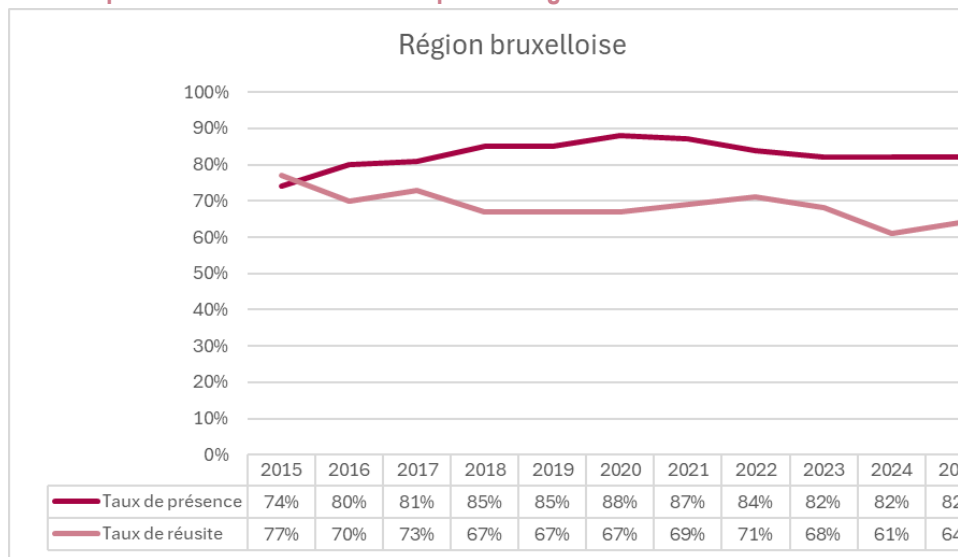


Figure 6 : Taux de présence et de réussite - Région Bruxelles Capitale (2015-2025)

Ce projet est particulièrement important à Bruxelles car depuis quelques années, le taux de réussite observé est plus faible. Ce taux varie en fonction des métiers proposés mais il semble que le public bruxellois ait des besoins spécifiques auxquels les opérateurs tentent, dans la mesure des budgets disponibles, de répondre (cf. la partie de Bruxelles Formation).

Bruxelles Formation

a. Réalisations globales 2025

Centres agréés	7
Métiers actifs	24
Unité de compétence	41
Inscriptions	724
Épreuves	577
Titres	341
Sessions réalisées	247
Taux de présence	80%
Taux de réussite	59%
Candidats inscrits	490
Candidats présents	411
Candidats certifiés	268

b. Evolution du nombre d'épreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés via épreuves

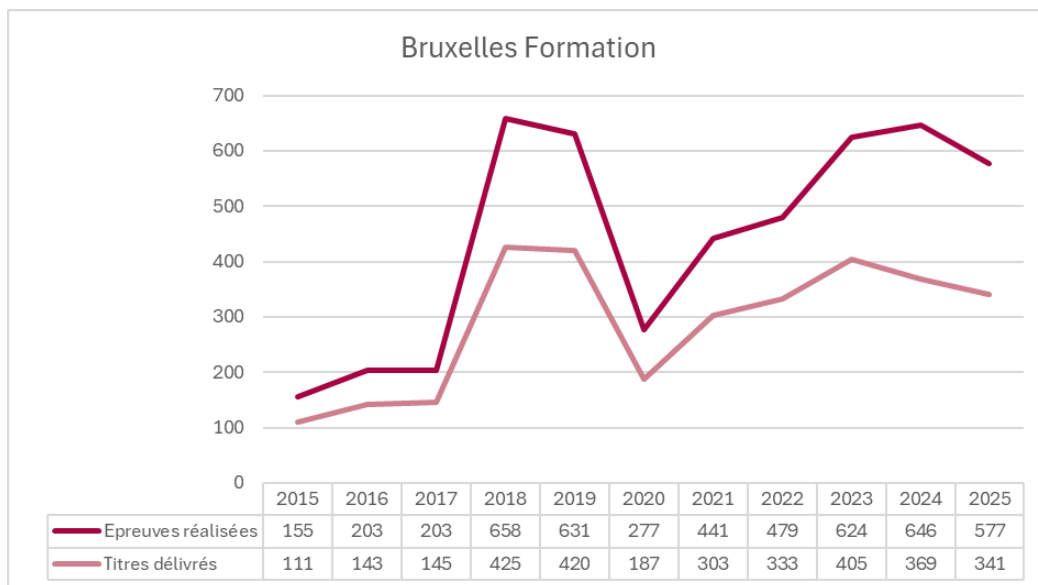


Figure 7 : Epreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés – Bruxelles Formation (2015 et 2025)

c. Niveau d'activité soutenu, en léger recul

En 2025, **577 épreuves** ont été réalisées, ce qui représente une légère diminution par rapport à 2024, s'expliquant essentiellement par une baisse du nombre d'épreuves des métiers de la logistique (en lien avec l'actualisation des référentiels), d'agent/agente d'accueil et de la seconde unité de compétence (UC) d'employé

administratif/ employée administrative (en lien avec une diminution du taux de présence aux épreuves pour ces 2 UC dont le taux de réussite a augmenté).

d. Nouveaux métiers

Sur les **24 métiers actifs** en 2025, on relève **3 nouveaux métiers** : **opérateur/opératrice call-center, médiateur/médiatrice numérique et premier/première commis de cuisine.**

Autre nouveauté, la mise en conformité du métier de conducteur/conductrice de chariot évaluateur avec le profil SFMQ a eu pour conséquence une baisse du nombre d'épreuves de validation, en raison du temps consacré à cette adaptation et aux nouvelles exigences des référentiels.

La même démarche est à prévoir en 2026 pour les métiers d'employé administratif /employée administrative et de technicien/technicienne PC & réseaux.

e. Métiers en tête

Le **métier le plus mis en œuvre** en 2025 par Bruxelles Formation et ses partenaires est de nouveau l'**employé administratif** /employée administrative : 225 épreuves réalisées. En deuxième position, l'**agent/agente d'accueil** avec 93 épreuves. La troisième place est attribuée aux métiers de **conducteur/conductrice de chariot élévateur et gerbeur** (61 épreuves). Vient ensuite au pied du podium le métier de **technicien/technicienne PC & réseaux** (34 épreuves).

f. Deux voies d'accès au Titre de compétence

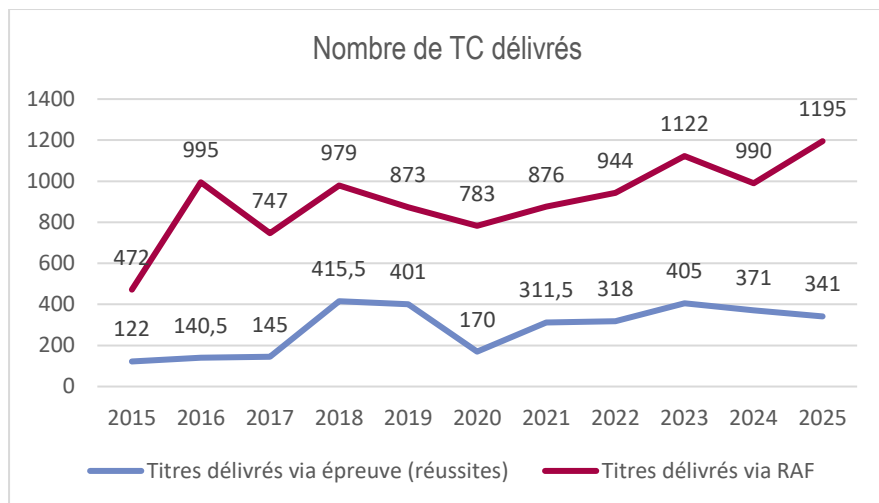


Figure 8 Nombre de Titres de compétence délivrés de 2015 à 2025 - Bruxelles Formation et ses partenaires

L'augmentation du nombre de Titres délivrés via la Reconnaissance des acquis de formation (RAF) s'explique par

- une récupération de certains métiers suspendus en 2024 en raison d'une mise à jour des référentiels ;
- un nombre croissant d'organismes d'insertion socio-professionnelle participant au dispositif. Ce moyen de certification est un levier d'insertion pour leurs stagiaires. Il permet une optimisation de moyens humains et financiers.

g. Taux de réussite à suivre attentivement

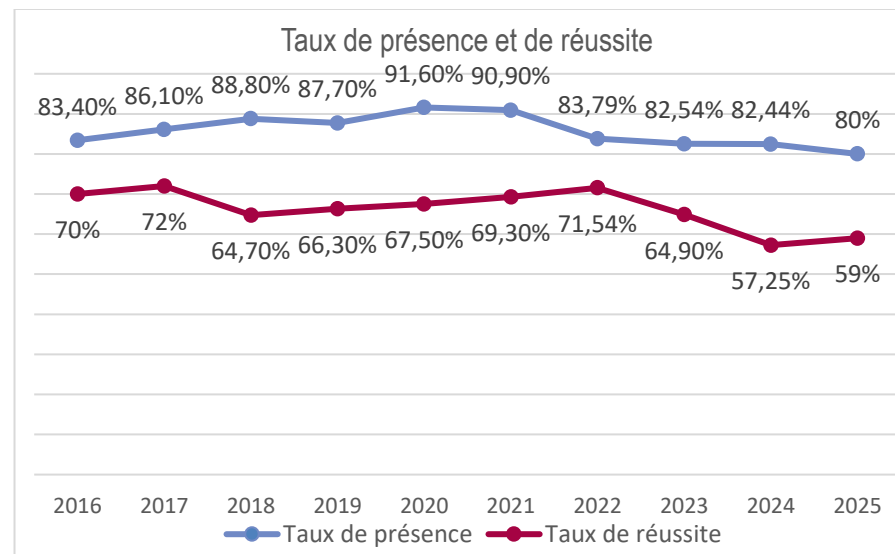


Figure 9 Taux de présence et de réussite de 2016 à 2025 – Bruxelles Formation et ses partenaires

Malgré une légère hausse depuis l'an dernier, l'attention doit être portée sur le **taux de réussite** qui reste faible.

Ce taux de réussite varie considérablement d'un métier à l'autre (cf. tableau « Réalisations par métier » repris plus haut). Une **analyse sur les raisons des échecs** est menée avec les Centres afin de mettre en œuvre des **actions pour soutenir les bénéficiaires**. Voici les éléments d'explication qui ont pu être relevés :

- une partie du public ne maîtrise pas suffisamment la langue française, ce qui entraîne des difficultés de compréhension des consignes ;
- certains bénéficiaires ne maîtrisent pas suffisamment les gestes techniques, ont parfois une expérience restreinte de l'exercice du métier, et/ou éprouvent des difficultés face à des calculs pratiques (par exemple le calcul des dimensions pour les métiers de la construction) ;
- d'autres personnes se présentent à l'épreuve de validation malgré des points de vigilance communiqués lors de la guidance et sont confrontées à des difficultés lors de l'épreuve.

La volonté est d'approfondir et d'outiller la guidance et, quand cela est possible, de renforcer l'offre de modules de formation de préparation à la VDC.

Enseignement pour Adultes - Bruxelles

En 2025, le dispositif de Validation des Compétences a poursuivi sa transformation dans un contexte de fortes contraintes budgétaires.

a. Offre et réalisations

Résultats 2025 :

Centres agréées	3 dont un en couple
Métiers actifs	8
Unités de compétence	13
Inscriptions	358
Épreuves	290
Titres	207
Sessions réalisées	142
Taux de présence	81%
Taux de réussite	71%
Candidats inscrits	261
Candidats présents	217
Candidats certifiés	166

La baisse du nombre d'épreuves s'explique par l'absence de l'évaluatrice en boulangerie/pâtisserie et par l'annulation d'épreuves de jardinier/jardinière d'entretien pour des raisons météorologiques. Certains métiers, comme aide-comptable, montrent une faible demande et un taux d'échec élevé.

b. Evolution du nombre d'épreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés via épreuves

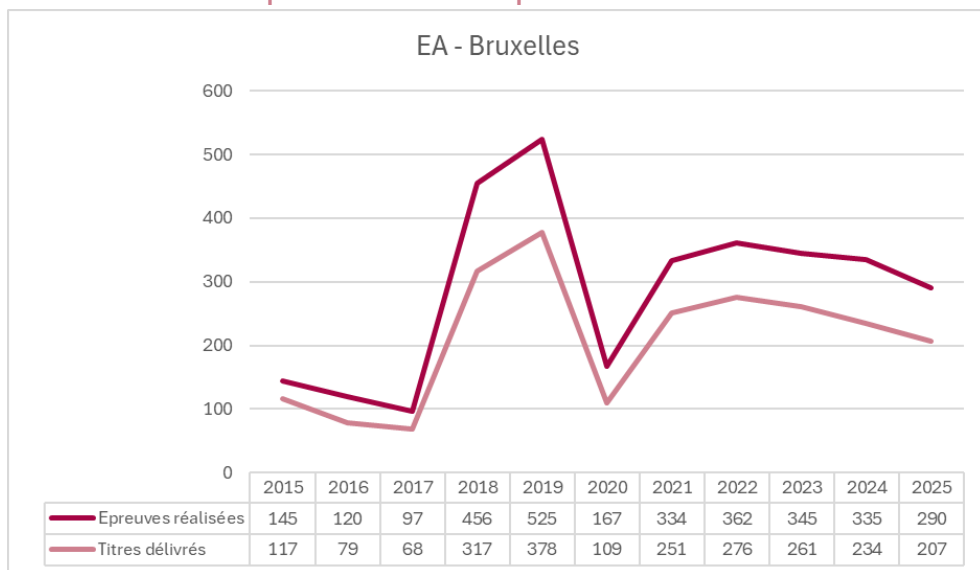


Figure 10 : Epreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés – Enseignement pour Adultes Bruxelles (2015 et 2025)

c. Positionnement des Centres

- **Bruxelles-Ouest** : maintien du métier d'aide-ménager/aide-ménagère et développement des métiers d'aide-ménager/aide-ménagère Titres-Services, aide-ménager social/aide-ménagère sociale, référent encadrant/référente encadrante intersectoriel, accueillant/accueillante d'enfants.
- **Bruxelles tertiaire** : maintien d'aide-comptable et d'employé administratif/employée administrative (en couple).

- **CERIA** : maintien du métier de boulanger-pâtissier/ boulangère-pâtissière et de jardinier/jardinière d'entretien et lancement du métier d'aide-cuisinier/aide-cuisinière en collectivité.

d. Accompagnement des candidats

Les Centres ont assuré information, guidance et accompagnement personnalisé. Des modules courts ont été proposés (Excel pour l'employé administratif/employée administrative, un module de soutien pour l'aide-ménager/aide-ménagère). Le projet **SPOC** a renforcé la collaboration avec les Missions locales, facilitant la préparation linguistique et la gestion du stress. Le **taux de présence** reste un enjeu majeur à Bruxelles.

e. Promotion et projets

- **Bruxelles-Ouest** : poursuite des partenariats, validations en entreprises d'économie sociale.
- **CERIA** : lancement du métier de découpeur-désosseur/découpeuse-désosseuse.
- **Bruxelles tertiaire** : informations mensuelles en couple avec Bruxelles-Formation.

SFPME

a. Réalisations globales 2025

Centres agréés et actifs	2
Métiers actifs	5
Unités de compétence	12
Inscriptions	237
Epreuves	208
Titres	143
Sessions réalisées	125
Taux de présence	88%
Taux de réussite	69%
Candidats inscrits	189
Candidats présents	179
Candidats certifiés	134

b. Evolution du nombre d'épreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés via épreuves

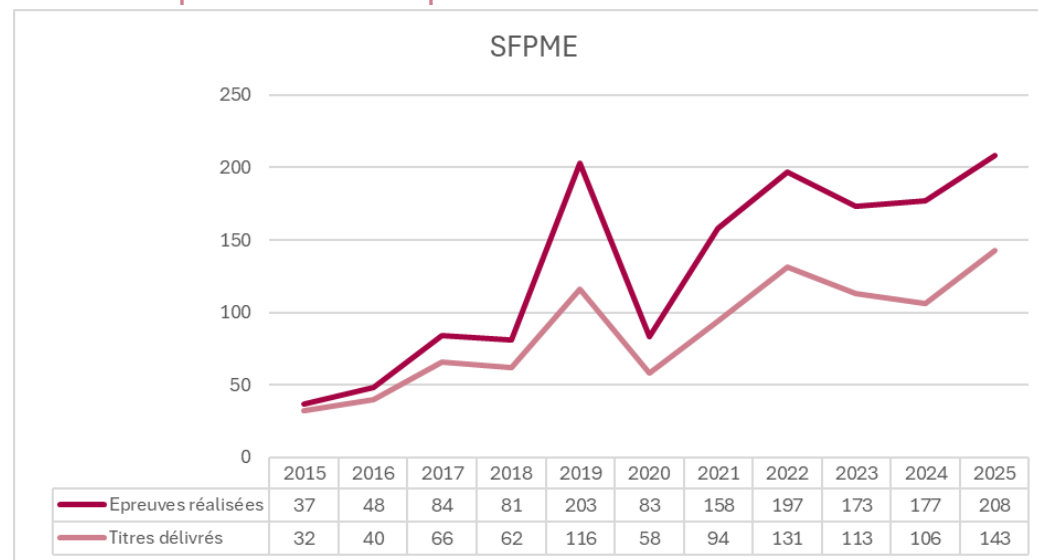


Figure 11 : Epreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés – SFPME (2015 et 2025)

c. Gestion de l'offre

o Agrément des Centres

En mars 2025, le Centre de l'efp a effectué son **renouvellement d'agrément** pour les métiers de coiffeur/coiffeuse, d'esthéticien/esthéticienne et de peintre décorateur/peintre décoratrice. Il a également obtenu un **premier agrément** pour les métiers de monteur/monteuse et de technicien/technicienne frigoriste.

En décembre 2025, le Centre du SFPME a effectué son renouvellement d'agrément pour le métier de tuteur/tutrice en entreprise.

Ces renouvellements confirment la conformité des pratiques des 2 Centres et la qualité de l'accompagnement proposé.

- **Actualisation des procédures et documents Qualité**

Partenaires actifs de la VDC depuis 2007, les Centres efp-SFPME développent une offre variée, étoffée et efficiente afin de permettre à un maximum de candidat(e)s d'avancer dans leur parcours et d'obtenir un ou plusieurs Titre(s) de compétence. Pour cela, le fonctionnement et les **outils de travail** de ces Centres sont régulièrement **adaptés** afin d'atteindre plus de clarté, d'optimisation et d'efficacité dans la gestion quotidienne du dispositif et sa visibilité par le public.

- **Développement de référentiels de validation des compétences**

L'efp et son équipe ont étroitement collaboré avec la Célex et, plus particulièrement, les experts méthodologiques pour adapter, simplifier, revoir les référentiels et annexes pour le métier de coiffeur/coiffeuse lors du monitoring de ce métier.

Le Centre a également participé au **monitoring des épreuves VDC** des métiers du froid ainsi qu'au monitoring initié mi-décembre et toujours en cours en 2026. Le SFPME et son équipe ont également contribué à la mise en place des référentiels des métiers de la grappe informatique (technicien/technicienne poste de travail, développeur/développeuse et technicien/technicienne réseau et système)

d. Renforcement du service au public

- **Diversification des publics**

Sur l'année écoulée, **l'efp a reçu 181 demandes** en lien avec la validation des compétences.

L'efp-SFPME a enregistré 237 inscriptions concernant la validation des compétences (tous métiers confondus) et a réalisé 208 épreuves. Cela représente une hausse de 27 personnes par rapport à 2024 pour l'efp. Au total, 132 personnes ont été informées sur les détails du dispositif via un entretien individuel ou une séance d'information collective (25 de plus qu'en 2024) à l'efp. Enfin, 105 ont été inscrites à une première épreuve de VDC (contre 89 en 2024). On remarque une hausse également du côté du SFPME de 34 épreuves par rapport à 2024 dont une partie grâce au dispositif Valent.

L'**augmentation du nombre d'épreuves réalisées** est le signe d'une évolution positive grâce à une **meilleure visibilité** et d'un **attrait croissant** pour le dispositif.

- **Projet bruxellois « SPOC et accompagnement »**

Le Centre et la Mission Locale d'Ixelles travaillent en synergie en communiquant régulièrement et en favorisant les échanges pour une amélioration continue et une pleine efficacité du projet.

- **Partenariats avec les Missions locales**

L'efp collabore également avec d'autres **Missions locales** dans le but principal est de permettre à des candidats sous contrat d'économie sociale d'obtenir une certification pour le métier de peintre décorateur/peintre décoratrice.



Dans cette optique, 17 personnes ont été reçues et informées par l'équipe via une séance d'information collective suivie d'une guidance personnalisée. Toutes ont été inscrites, 8 ont réussi l'épreuve et 9 ont échoué.

Les différentes équipes restent en contact régulier afin d'**optimiser l'accompagnement** et viser une augmentation significative du nombre de réussites.

- **Communication**

L'efp-SFPME ne fait pas de campagne de publicité spécifique VDC. Cependant, le site internet de l'efp renvoie à celui de la validation des compétences. Le service « communication » relaye et partage également les publications de la Célex et de nos partenaires VDC via nos différents réseaux sociaux (Facebook, X, LinkedIn ...).

- e. Valeur d'usage du Titre de compétence**

- **Insertion dans l'emploi**

Lors de l'envoi des résultats, le Centre ajoute un courrier encourageant les bénéficiaires à **valoriser le Titre de compétence obtenu auprès d'Actiris**, de leur employeur actuel ou de tout autre employeur potentiel.

Si vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas

à visiter notre site internet

(<https://www.validationdescompetences.be/>)

ou nous poser vos questions par mail à info@cvdc.be.

VIII. Annexe

Réalisations par métier par opérateur

❖ Bruxelles Formation

Métiers	Inscriptions	Épreuves	Titres	Sessions réalisées	Taux de présence	Taux de réussite
Agent(e) d'accueil	125	93	60	52	74 %	65 %
Barman(maid)	1	1	1	1	100 %	100 %
Carreleur(euse)	29	19	8	6	66 %	42 %
Coiffeur(euse) autonome	31	27	12	5	87 %	44 %
Conducteur(rice) de chariot élévateur	47	39	34	39	83 %	87 %
Conducteur(rice) de chariot élévateur avec poste de conduite au sol de type frontal	15	14	12	14	93 %	86 %
Conducteur(rice) de chariot élévateur avec poste de conduite au sol de type latéral	5	5	5	5	100 %	100 %
Conducteur(rice) de gerbeur et de transpalette motorisé	3	3	3	3	100 %	100 %
Couvreur(euse)	22	8	0	6	36 %	0 %
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	12	12	11	8	100 %	92 %
Employé(e) administratif(ive)	270	225	114	42	83 %	51 %
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	9	9	4	3	100 %	44 %
Maçon(ne)	5	4	0	2	80 %	0 %
Magasinier(ère)	4	4	3	4	100 %	75 %
Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	20	18	14	10	90 %	78 %
Médiateur(rice) numérique	12	9	8	9	75 %	89 %
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	32	20	10	8	63 %	50 %
Opérateur(rice) call center	5	4	3	4	80 %	75 %
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	21	15	6	5	71 %	40 %
Poseur(euse) de fermetures menuisées	12	9	9	4	75 %	100 %
Premier(ère) chef(fe) de rang	1	1	0	1	100 %	0 %
Premier(ère) commis de cuisine	2	2	2	1	100 %	100 %
Serveur(euse) restaurant	2	2	2	2	100 %	100 %
Technicien(ne) PC & réseaux	39	34	20	13	87 %	59 %
Total	724	577	341	247	80 %	59 %

❖ Enseignement pour Adultes

Métiers	Inscriptions	Épreuves	Titres	Sessions réalisées	Taux de présence	Taux de réussite
Accueillant(e) d'enfants	6	5	4	5	83 %	80 %
Agent(e) d'accueil	67	54	34	52	81 %	63 %
Agent(e) de propreté	6	5	5	4	83 %	100 %
Aide-comptable	10	8	3	2	80 %	38 %
Aide-cuisinier(ère) en collectivité	12	10	8	8	83 %	80 %
Aide-ménager(ère)	228	202	165	157	89 %	82 %
Aide-ménager(ère) Titres-Services	75	67	48	56	89 %	72 %
Conducteur(rice) de chariot élévateur	39	39	31	39	100 %	79 %
Conducteur(rice) de chariot élévateur avec poste de conduite au sol de type frontal	25	25	23	25	100 %	92 %
Conducteur(rice) de chariot élévateur avec poste de conduite au sol de type latéral	21	21	17	21	100 %	81 %
Conducteur(rice) de gerbeur et de transpalette motorisé	22	22	22	22	100 %	100 %
Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle	11	6	6	6	55 %	100 %
Employé(e) administratif(ive)	323	259	185	72	80 %	71 %
Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux	15	15	10	15	100 %	67 %
Fossoyeur(euse)	30	24	23	9	80 %	96 %
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	65	62	48	24	95 %	77 %
Jardinier(ère) d'entretien	79	66	53	25	84 %	80 %
Magasinier(ère)	3	3	3	3	100 %	100 %
Mécanicien(ne) automatique	44	44	38	15	100 %	86 %
Mécanicien(ne) de cycles	12	11	7	11	92 %	64 %
Mécanicien(ne) d'entretien industriel	34	33	28	10	97 %	85 %
Médiateur(rice) numérique	68	64	48	39	94 %	75 %
Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)	6	6	3	5	100 %	50 %
Ouvrier(ère) polyvalent(e)	7	7	6	4	100 %	86 %
Paveur(euse)	1	1	1	1	100 %	100 %
Référent(e) encadrant(e) intersectoriel	27	22	22	22	81 %	100 %
Technicien(ne) en installations électriques	66	63	48	33	95 %	76 %
Technicien(ne) PC & réseaux	54	52	27	22	96 %	52 %
Tuteur(rice) en entreprise	2	2	2	2	100 %	100 %
Valoriste généraliste	3	3	3	3	100 %	100 %
Total	1.361	1.201	921	712	88 %	77 %

Métiers	Inscriptions	Épreuves	Titres	Sessions réalisées	Taux de présence	Taux de réussite
Administrateur(rice) système	3	3	2	1	100 %	67 %
Agent(e) d'accueil	63	62	33	62	98 %	53 %
Agent(e) de propreté	19	18	17	18	95 %	94 %
Aide-comptable	3	2	0	1	67 %	0 %
Aide-ménager(ère)	50	38	32	31	76 %	84 %
Aide-ménager(ère) Titres-Services	25	16	12	16	64 %	75 %
Auxiliaire technique de spectacle	43	43	36	10	100 %	84 %
Barman(maid)	1	1	0	1	100 %	0 %
Carreleur(euse)	123	105	99	73	85 %	94 %
Coiffeur(euse)	25	25	22	9	100 %	88 %
Coiffeur(euse) autonome	19	16	8	4	84 %	50 %
Conducteur(rice) de chariot élévateur	4	3	3	1	75 %	100 %
Conducteur(rice) de chariot élévateur avec poste de conduite au sol de type frontal	15	13	6	9	87 %	46 %
Conducteur(rice) de chariot élévateur avec poste de conduite au sol de type latéral	6	5	4	5	83 %	80 %
Conducteur(rice) de ligne de production en industrie alimentaire	5	5	5	3	100 %	100 %
Conducteur(rice) d'engins de terrassement	26	26	18	24	100 %	69 %
Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle	15	15	9	15	100 %	60 %
Couvreur(euse)	83	55	50	39	66 %	91 %
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	24	22	19	21	92 %	86 %
Employé(e) administratif(ive)	231	212	146	42	92 %	69 %
Esthéticien(ne)	163	149	126	26	91 %	85 %
Fontainier(ère)	394	351	328	154	89 %	93 %
Formateur(rice)	8	7	7	7	88 %	100 %
Grimpeur(euse)-élagueur(euse)	8	8	6	8	100 %	75 %
Installateur(rice) électricien(ne) industriel	38	33	28	13	87 %	85 %
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	66	61	45	58	92 %	74 %
Jardinier(ère) d'entretien	19	19	19	10	100 %	100 %
Maçon(ne)	56	45	36	40	80 %	80 %
Magasinier(ère)	5	4	3	4	80 %	75 %
Mécanicien(ne) automatique	58	51	46	12	88 %	90 %
Mécanicien(ne) de cycles	5	5	4	5	100 %	80 %

Mécanicien(ne) réparateur(rice) des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	28	22	20	11	79 %	91 %
Médiateur(rice) numérique	26	24	20	24	92 %	83 %
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	74	63	49	19	85 %	78 %
Monteur(euse) frigoriste	4	2	2	2	50 %	100 %
Opérateur(rice) call center	5	3	2	3	60 %	67 %
Opérateur(rice) de parcours acrobatique en hauteur	100	100	84	30	100 %	84 %
Opérateur(rice) de production en industrie alimentaire	6	6	6	3	100 %	100 %
Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle	3	3	2	3	100 %	67 %
Ouvrier(ère) polyvalent(e)	44	39	38	25	89 %	97 %
Paveur(euse)	15	12	11	6	80 %	92 %
Peintre décorateur(rice)	96	77	56	60	80 %	73 %
Peintre industriel	16	14	11	6	88 %	79 %
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	20	15	9	15	75 %	60 %
Poseur(euse) de fermetures menuisées	42	40	27	15	95 %	68 %
Premier(ère) chef(fe) de rang	3	3	3	3	100 %	100 %
Premier(ère) commis de cuisine	15	14	12	9	93 %	86 %
Réceptionniste en hôtellerie	3	3	3	3	100 %	100 %
Serveur(euse) restaurant	5	5	5	4	100 %	100 %
Technicien(ne) des arts de la scène et de l'évènement	70	70	61	31	100 %	87 %
Technicien(ne) en installations électriques	38	36	30	34	95 %	83 %
Technicien(ne) en système d'usinage	4	4	4	4	100 %	100 %
Technicien(ne) PC & réseaux	65	65	52	21	100 %	80 %
Tôlier(ère) industriel	24	24	24	6	100 %	100 %
Tuteur(rice) en entreprise	19	19	18	18	100 %	95 %
Valet/Femme de chambre	26	25	25	25	96 %	100 %
Valoriste généraliste	49	42	32	42	86 %	76 %
Total	2.403	2.148	1.775	1.144	89 %	83 %

❖ IFAPME

Métiers	Inscriptions	Épreuves	Titres	Sessions réalisées	Taux de présence	Taux de réussite
Accueillant(e) d'enfants	1	1	1	1	100 %	100 %
Agent(e) d'accueil	28	27	16	27	96 %	59 %
Aide-comptable	167	155	90	34	93 %	58 %
Aide-cuisinier(ère) en collectivité	101	97	80	45	96 %	82 %
Coiffeur(euse)	5	5	4	1	100 %	80 %
Conducteur(rice) de chariot élévateur	7	7	5	7	100 %	71 %
Conducteur(rice) de chariot élévateur avec poste de conduite au sol de type frontal	6	6	5	6	100 %	83 %
Conducteur(rice) de chariot élévateur avec poste de conduite au sol de type latéral	4	4	2	4	100 %	50 %
Conducteur(rice) de gerbeur et de transpalette motorisé	7	7	6	7	100 %	86 %
Couvreur(euse)	12	12	4	3	100 %	33 %
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	9	9	9	4	100 %	100 %
Découpeur(euse)-désosseur(euse)	18	16	16	4	89 %	100 %
Employé(e) administratif(ive)	681	620	435	97	91 %	70 %
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	23	23	12	7	100 %	52 %
Maçon(ne)	6	4	4	2	67 %	100 %
Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	11	10	5	4	91 %	50 %
Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)	4	4	3	1	100 %	75 %
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	95	82	75	36	86 %	91 %
Préparateur(rice) de viandes	27	24	24	7	89 %	100 %
Technicien(ne) en installations électriques	9	8	5	8	89 %	63 %
Tuteur(rice) en entreprise	5	5	5	5	100 %	100 %
Total	1.226	1126	806	310	92 %	72 %

❖ SFPME

Métiers	Inscriptions	Épreuves	Titres	Sessions réalisées	Taux de présence	Taux de réussite
Coiffeur(euse)	39	31	21	18	79 %	68 %
Esthéticien(ne)	27	21	10	8	78 %	48 %
Monteur(euse) frigoriste	11	8	3	4	73 %	38 %
Peintre décorateur(rice)	79	68	34	15	86 %	50 %
Tuteur(rice) en entreprise	81	80	75	80	99 %	94 %
Total	237	208	143	125	88 %	69 %

IFAPME : évolution de l'activité par Centre

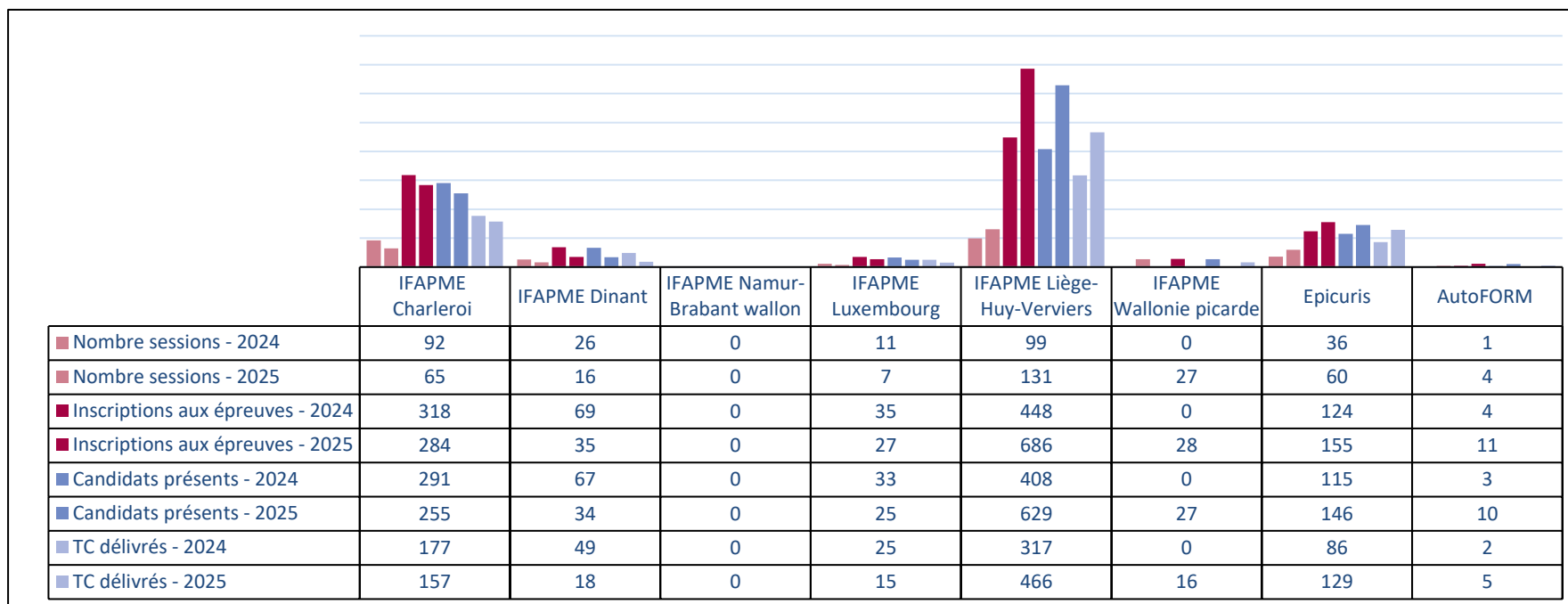


Figure 12 IFAPME – Années 2024-2025 – Evolution de l'activité – Détail par Centre

Légende : pour chaque série de données, l'historique de gauche correspond à l'année 2024 et celui de droite à l'année 2025.

Table des matières

I. INTRODUCTION	0		
II. LA VALIDATION DES COMPÉTENCES EN QUELQUES CHIFFRES	2		
III. GESTION DE L'OFFRE	4		
DEVELOPPEMENT DE REFERENTIELS DE VALIDATION DES COMPÉTENCES	4		
RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE FORMATION (RAF)	5		
AGREMENT DES CENTRES	5		
CREATION D'UN OUTIL D'AIDE A LA DECISION POUR L'OFFRE	6		
IV. RENFORCEMENT DU SERVICE AU PUBLIC	6		
DIVERSIFICATION DES PUBLICS	6		
L'ACCUEIL DE DIFFERENTS PUBLICS UNE DES PRIORITES POUR LE CVDC ET CELA PASSE PAR DES COLLABORATIONS ET DES PROJETS POUR LES TOUCHER ET OPTIMISER L'IMPACT DE LA VDC. ...	6		
RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT AU PUBLIC	10		
COMMUNICATION	10		
V. VALEUR D'USAGE DU TITRE DE COMPETENCE	11		
VALORISATION DU TITRE DE COMPETENCE	11		
COLLABORATION AVEC LE CADRE FRANCOPHONE DES CERTIFICATIONS (CFC)	11		
VI. RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE	11		
ACCORD DE COOPERATION D'EXECUTION	11		
RECONDUCTION PROJET FSE + 2026-2027	11		
REFORME SYSTEMIQUE	12		
STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT	12		
ORGANISATION DU TRAVAIL DE L'EQUIPE	12		
ORGANISATION DES FORMATIONS DE BASE	13		
			OPTIMISATION DES RESSOURCES
			13
			APPROBATION DE L'EXTENSION DE L'OFFRE PAR LES GOUVERNEMENTS
			16
			RENCONTRES SECTORIELLES
			16
			PRESENTATION AUPRES DE DELEGATIONS ETRANGERES
			16
		VII. INSTITUTIONS PUBLIQUES	17
		REGION WALLONNE	17
		ENSEIGNEMENT POUR ADULTES - WALLONIE	18
		FOREM	19
		IFAPME	21
		REGION BRUXELLES-CAPITALE	23
		BRUXELLES FORMATION	24
		ENSEIGNEMENT POUR ADULTES - BRUXELLES	27
		SFPME	29
		VIII. ANNEXE	32
		REALISATIONS PAR METIER PAR OPERATEUR	32
		❖ BRUXELLES FORMATION	32
		❖ ENSEIGNEMENT POUR ADULTES	32
		❖ FOREM	33
		❖ IFAPME	34
		❖ SFPME	34
		IFAPME : EVOLUTION DE L'ACTIVITE PAR CENTRE	35



Consortium de validation des compétences

Rue de Stalle, 67 à 1180 Bruxelles

www.validationdescompetences.be



**Cofinancé par
l'Union européenne**



Wallonie



**FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**



**Enseignement
pour Adultes**

forem

